

# SUNDHOFFEN



*Jeune et plein d'idées,  
voici le conseil des enfants de notre village*

# SOMMAIRE

<b>Sommaire</b>	<b>2</b>
<b>Le mot du Maire</b>	<b>3</b>
<b>Délibérations du Conseil Municipal</b>	<b>4-7</b>
<b>Expression du groupe minoritaire</b>	<b>8</b>
<b>SIEPI</b>	<b>9</b>
<b>Les finances communales en 2020</b>	<b>10-11</b>
<b>Travaux</b>	<b>12-13</b>
<b>Conseil municipal des enfants</b>	<b>14-17</b>
<b>Délibération du Conseil Municipal de 1921</b>	<b>18-19</b>
<b>Sundhoffen vu à travers la presse en 1921</b>	<b>20-21</b>
<b>Chronique de l'école de Sundhoffen pour l'année 1921/1922</b>	<b>22</b>
<b>Infos mairie</b>	<b>23-25</b>
<b>Infos utiles</b>	<b>26-29</b>
<b>Paroisse Protestante</b>	<b>30</b>
<b>Au fil des saisons</b>	<b>31-39</b>
<b>École Primaire</b>	<b>40</b>
<b>École Maternelle</b>	<b>41</b>
<b>Calendrier des manifestations</b>	<b>42</b>
<b>Où joindre les associations ?</b>	<b>43</b>
<b>Corps des Sapeurs-Pompiers</b>	<b>44</b>
<b>Musique « Espérance » de Sundhoffen</b>	<b>45</b>
<b>Anciens Combattants et Victimes de guerres de Sundhoffen</b>	<b>46</b>
<b>Pétanque club</b>	<b>47</b>
<b>Chorale « Echo de l'III »</b>	<b>48</b>
<b>Secouristes et donateurs de sang</b>	<b>49</b>
<b>Club de gymnastique</b>	<b>50</b>
<b>Eil Watter</b>	<b>51</b>
<b>« Automne Fleuri » association des retraités</b>	<b>52</b>
<b>Association Familiale de Sundhoffen</b>	<b>53</b>
<b>Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Sundhoffen (APEES)</b>	<b>54</b>
<b>A.P.P. Sundhoffen – Etang les « Muguets »</b>	<b>55</b>
<b>Tennis club</b>	<b>56</b>
<b>Arts Martiaux</b>	<b>57</b>
<b>A.S. Sundhoffen</b>	<b>58</b>
<b>Les plongeurs de l'III</b>	<b>59</b>
<b>Voyage</b>	<b>60-61</b>
<b>Vue aérienne</b>	<b>62</b>
<b>État-civil</b>	<b>63</b>

# LE MOT DU MAIRE

## Mes chers concitoyennes et concitoyens,

*Depuis maintenant plus d'un an et demi nous vivons une période compliquée due à cette pandémie qui semble ne pas vouloir prendre fin.*

*Une période qui a profondément interpellé notre société, son économie et a révélé ses fragilités. Elle a également mis en évidence la vitalité et le rôle fondamental de nos collectivités locales et de leurs associations.*

*Grâce à elles nous avons pu affronter les difficultés qui en découlaient et qui sont venues perturber nos modes de vie, nos habitudes.*

*Notre propre commune avec ses élus et élus, ses responsables associatifs et économiques a voulu et a réussi à faire face pour le plus grand bien de notre population.*

*En effet le Conseil Municipal, élu en mars 2020, a tenu à faire avancer les dossiers dont il s'était saisi dès son installation le 26 mai 2020. C'est ainsi que, comme je l'écrivais ici même l'an dernier, 2020 n'aura pas été une année blanche malgré les contingences du moment.*

*L'année 2021 qui s'achemine à présent vers son terme n'a pas été en reste. De nombreux chantiers (dont vous découvrirez le détail dans les pages qui suivent) ont été engagés et réalisés.*

*Parmi ceux-ci je voudrais citer plus particulièrement la mise en place du premier Conseil des enfants qui apportera dorénavant sa contribution, avec sa sensibilité propre, à la marche de notre collectivité. Dès à présent merci à ces jeunes qui ont décidé de s'engager aux côtés des élus.*



*Deux autres chantiers, qui illustrent la volonté de vos élus de prendre résolument la voie du développement durable et des énergies renouvelables, ont été initiés cette année.*

*Il s'agit de la première tranche de conversion de notre éclairage public en technologie LED, ainsi que de la rénovation de la toiture et de l'isolation extérieure de notre école maternelle avec l'installation de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité solaire.*

*Il en sera d'ailleurs de même pour l'année 2022. Les opérations engagées seront poursuivies et d'autres verront le jour.*

*Notre engagement et notre soutien au monde associatif à travers les infrastructures communales mises à leur disposition se poursuivront également.*

*Notre démarche continuera bien sûr à être guidée par le souci d'une gestion rigoureuse et rationnelle des deniers publics qui seule nous permettra de poursuivre nos investissements.*

*Enfin autre nouveauté dans le présent bulletin, la parole donnée au groupe minoritaire du Conseil Municipal afin qu'il puisse exprimer son opinion sur la gestion municipale.*

*Pour clore mon propos je voudrais à travers ces lignes remercier très chaleureusement tous ceux (élus, personnels communaux, enseignants, responsables associatifs, chefs d'entreprise et commerçants, personnels de santé, bénévoles) qui au cours des derniers mois se sont impliqués avec conviction et abnégation au service de notre collectivité et de sa population.*

*Que la nouvelle année 2022 qui pointe le bout de son nez nous apporte la paix, la sérénité et la confiance, dont notre pays aura grand besoin à la veille d'échéances importantes pour son avenir.*

*Joyeux Noël et bonne année 2022!*

*Votre Maire*

*Jean-Marc SCHULLER*

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis notre dernier bulletin communal, le Conseil Municipal s'est réuni 7 fois en séance ordinaire.  
Voici les principales délibérations prises :

## Séance du 7 décembre 2020

- **Budget primitif 2020.** Le Conseil Municipal décide de prendre une décision modificative suite à un réajustement de crédits sur les opérations d'investissement et à la réalisation en régie de certains travaux d'investissement par l'équipe technique.
- **Subventions.** Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention aux coopératives scolaires de l'école maternelle et de l'école élémentaire de Sundhoffen d'un montant de **5,50 € par élève.**
- **Ouverture de crédits avant le vote du budget primitif 2021.** Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, préalablement à l'adoption du budget primitif 2021, à engager, liquider et mandater dans la limite du quart des dépenses réelles d'investissement prévues au budget primitif 2020.
- **Personnel communal.** Le Conseil Municipal décide de créer à compter :
  - du 31/12/2020, un emploi permanent de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe au sein de la filière administrative,
  - du 01/01/2021, un emploi permanent d'agent de maîtrise au sein de la filière technique,
  - du 01/05/2021, un emploi d'agent contractuel à temps complet pour une période de 6 mois.

Six agents contractuels à temps complet seront recrutés à raison de deux semaines chacun au courant de l'été 2021.

- **Urbanisme.** Le Conseil Municipal décide de renouveler la convention relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme entre la commune et Colmar Agglomération.
- **Référentiel topographique.** Le Conseil Municipal valide la convention de partenariat avec Colmar Agglomération pour la constitution et la mise à jour d'un référentiel topographique.
- **Travaux.** Le Conseil Municipal décide de réaliser des travaux de rénovation de la passerelle surplombant l'ill.
- **Convention.** Le Conseil Municipal décide de valider une convention de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture du Haut-Rhin.
- **Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunales.** Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts portant sur la modification de l'adresse du siège du syndicat.

## Séance du 25 janvier 2021

- **Travaux.** Le Conseil Municipal décide de réaliser des travaux de rénovation de l'éclairage public des quartiers EST de l'ill, de part et d'autre de la route d'Appenwihr, constituant la 1<sup>ère</sup> tranche du projet.
- **Acquisition.** Le Conseil Municipal décide de diverses acquisitions pour le service technique, les sapeurs-pom-

piers et les écoles.

- **Cimetière.** Le Conseil Municipal décide de l'extension du columbarium.
- **Travaux.** Le Conseil Municipal décide de réaliser des travaux de rénovation de la toiture de l'école maternelle avec implantation de panneaux photovoltaïques et isolation des façades.  
L'opération est estimée à **300 000 € HT.**
- **Cession.** Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à vendre le véhicule Citroën Jumper suite au remplacement d'un véhicule plus récent par le corps des sapeurs-pompiers en 2020 et fixe le prix de vente à **1 500 €.**

## Séance du 27 mars 2021

- **Compte administratif.** Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020.
- **Compte de gestion.** Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.
- **Affectation du résultat du compte administratif 2020.** Le Conseil Municipal décide d'affecter l'intégralité de l'excédent de fonctionnement de **397 913,15 €** au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » du Budget Primitif 2021.
- **Impôts locaux.** Les taux d'imposition des taxes directes locales sont inchangés par rapport à 2020.
- **Budget primitif 2021.** Le Conseil Municipal vote le budget primitif équilibré en recettes et en dépenses à **1 236 500 €** pour la section de fonctionnement et **1 508 500 €** pour la section d'investissement.
- **Éclairage public.** Le Conseil Municipal décide d'attribuer les travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche de rénovation de l'éclairage public à l'entreprise SAEM VIALIS pour un montant de **61 215 € HT, soit 73 458 € TTC.**
- **Personnel communal.** Le Conseil Municipal décide :
  - de créer à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021 d'un poste d'adjoint technique territorial,
  - de supprimer à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe,
  - de supprimer à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 un poste de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe,
  - d'approuver un nouveau protocole sur l'aménagement et la réduction du temps de travail pour le personnel de l'équipe technique.
- **Écoles.** Le Conseil Municipal décide de maintenir l'organisation du temps scolaire en vigueur à ce jour pour l'année scolaire à venir.
- **Cession de véhicule.** Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à vendre en l'état le véhicule MERCEDES UNIMOG 421 et fixe le prix de vente du véhicule à **13 500 €.**

## Séance du 31 mai 2021

- **Travaux.** Le Conseil Municipal attribue les marchés des différents lots de travaux pour la rénovation de la toiture

de l'école maternelle avec implantation de panneaux photovoltaïques et isolation des façades.

- **Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin.** Le Conseil Municipal accepte l'adhésion à la mission mutualisée proposée par le Syndicat pour la maîtrise des fourreaux de télécommunication des collectivités.
- **Ligne de trésorerie.** Le Conseil Municipal décide de renouveler la ligne de trésorerie pour un an, soit jusqu'au 30 juin 2022.
- **Personnel communal.** Le Conseil Municipal décide qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le décompte du temps de travail des agents publics est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être effectuées.
- **Plan Local d'Urbanisme.** Le Conseil Municipal décide de ne pas transférer la compétence Plan Local d'Urbanisme à Colmar Agglomération.
- **Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI).** Le Conseil Municipal émet un avis très défavorable au projet de PGRI du bassin Rhin Meuse 2022/2027.
- **STOCAMINE.** Le Conseil Municipal déplore la décision gouvernementale de confirmer l'enfouissement total des déchets dangereux sur le site STOCAMINE, déplore que le principe de précaution, inscrit dans la Constitution, ne soit pas appliqué dans ce dossier et confirme sa position en faveur d'un déstockage des déchets ultimes du site STOCAMINE à hauteur des possibilités techniques.
- **Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR).** Le Conseil Municipal s'associe à la motion de la FNCCR relative au projet « Hercule » d'EDF qui déplore l'absence totale d'information des territoires.
- **Chasse.** Le Conseil Municipal agréé Monsieur Philippe REIN en tant qu'associé détenteur du droit de chasse pour le lot de chasse n° 3.

## Séance du 5 juillet 2021

- **Règlement intérieur.** Le Conseil Municipal décide d'adopter un nouveau règlement intérieur du Conseil Municipal.
- **Travaux.** Le Conseil Municipal attribue les marchés de travaux pour la rénovation de la passerelle surplombant l'III à :
  - LAMMER de Wihr au Val (peintures) pour un montant de **47 696 € HT**,
  - SCAL de Colmar (VRD) pour un montant de **31 839 € HT**.
- **Nettoyage des bâtiments communaux.** Le Conseil Municipal décide de conclure un contrat de nettoyage pour l'entretien des locaux et la vitrerie des bâtiments communaux pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2024 auprès de l'entreprise SERNET de Colmar pour un montant annuel de **25 515,36 € HT**, soit **30 618,43 € TTC**.
- **Commission MAPA.** Le Conseil Municipal décide de la création d'une « commission MAPA » pour tous les marchés de travaux supérieurs à 50 000 € HT. Elle sera chargée de donner un avis à l'occasion de l'examen des

offres.

- **Instruction budgétaire et comptable M57.** Le Conseil Municipal décide d'adopter le référentiel comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.
- **Renouvellement du bureau de l'Association Foncière.** Le Conseil Municipal prend acte de la désignation des membres délégués de la Chambre d'agriculture au sein du bureau de l'Association Foncière de Sundhoffen :
  - Titulaires : M. Jean-Yves BOESCHLIN, M. Roger BOOG et M. Jean-Jacques JAUSS.
  - Suppléants : M. Jean-Philippe BOESCHLIN et M. Morgan WOLFSPERGER.Et désigne en qualité de membres délégués du Conseil Municipal :
  - Titulaires : M. David BOEGLER, M. Fabrice BOESCHLIN et M. Michel BUSCH.
  - Suppléants : M. Willy BAUER et M. Joseph KELLER.
- **Conseil des Enfants.** Le Conseil Municipal approuve le projet de charte du Conseil des Enfants et valide le projet.
- **Colmar Agglomération.** Le Conseil Municipal décide d'adopter des modifications statutaires du Conseil Communautaire de Colmar Agglomération.

## Séance du 27 septembre 2021

- **Budget.** Le Conseil Municipal valide la souscription d'un emprunt auprès du Crédit Agricole d'un montant de 700 000 € pour divers projets d'investissements en cours et à venir, au taux fixe de 0.65 % sur 15 ans.
- **Taxe foncière.** Le Conseil Municipal décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à **40 %** de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.
- **Acquisitions de parcelles.** Le Conseil Municipal décide d'acquérir les parcelles cadastrées section 3 n° 337/150 de 39 m<sup>2</sup> et n° 338/150 de 25 m<sup>2</sup> au prix de 3 000 €, frais d'arpentage inclus, en vue de créer un chemin d'accès supplémentaire à l'école primaire. La parcelle n°338/150 sera versée au domaine public de la commune.
- **Rétrocession de parcelle.** Le Conseil Municipal décide d'acquérir à l'euro symbolique la parcelle cadastrée section 51 n° 237 de 389 m<sup>2</sup> et de la verser dans le domaine public de la commune.
- **Subventions.** Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'Association Familiale :
  - **730 €** pour les animations sportives multi-activités de l'été 2021,
  - **1 000 €** pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de l'été 2021.
- **Personnel communal.** Le Conseil Municipal prend acte d'une actualisation des taux des cotisations applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022 dans le cadre de la convention de participation relative à la protection sociale complémentaire prévoyance.
- **Groupement de commandes.** Le Conseil Municipal valide une convention constitutive de groupement de

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

commande permanent avec Colmar Agglomération dans le cadre de la mise en place d'une politique d'achats communs.

- **Cession.** Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à vendre l'aspirateur à feuilles à la société TROMPETER de Artzenheim pour un montant de 5 400 € TTC.

## Séance du 25 octobre 2021

- **Éclairage Public.** Le Conseil Municipal valide les travaux de la 2ème tranche du programme de rénovation de l'éclairage public pour un montant HT de 65 000 €
- **Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec**

**l'ADAUHR.** Le conseil municipal valide une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'ADAUHR d'un montant de 12 000 € HT, dans le cadre d'un projet de création d'un bâtiment vestiaires au niveau du stade communal.

- **Régime indemnitaire.** Le Conseil Municipal valide la revalorisation des montants plafonds du régime indemnitaire RIFSEEP en vigueur dans la commune depuis le 06/11/2017.

Outre les séances du Conseil Municipal, les conseillers se réunissent régulièrement au sein de commissions thématiques.

### COMMISSION DES FINANCES

23 février 29 novembre

### COMMISSION TECHNIQUE

18 janvier 18 octobre

### COMMISSION D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

18 février 25 mai 13 septembre

### COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION

15 février 27 avril 2 septembre  
7 octobre 4 novembre

### COMMISSION ADMINISTRATIVE CHARGÉE DE LA RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

28 mai

### COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

12 février

### COMMISSION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

4 février 7 avril 31 août  
28 septembre 12 octobre 19 octobre

### COMITE CONSULTATIF COMMUNAL DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

6 janvier 1<sup>er</sup> juillet

### COMMISSION DU LIEN SOCIAL

13 avril 7 juin 26 octobre

### COMMISSION COMMUNALE CONSULTATIVE DE LA CHASSE

4 février

### ASSOCIATION FONCIERE

6 février

### CONSEILS DES ÉCOLES

18 mars 23 mars 8 juin  
22 juin 9 novembre 12 novembre

### OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

29 septembre

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D'autre part, ils assistent également aux diverses réunions des structures intercommunales auxquelles la commune adhère :

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE COLMAR AGGLOMÉRATION (CA)

4 février            8 avril            24 juin  
14 octobre        16 décembre

## RÉUNIONS DES MAIRES CA

21 janvier        25 mars        10 juin  
2 novembre

## BUREAU CA

21 janvier        25 mars        10 juin  
2 décembre

## COMMISSIONS THÉMATIQUES CA

19 janvier        16 mars        18 mars  
1<sup>er</sup> juin            3 juin            1<sup>er</sup> juillet  
14 septembre    15 septembre    7 octobre  
19 octobre        9 novembre     22 novembre  
24 novembre

## SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DU RHIN

16 février        20 avril        15 juin  
28 septembre    2 novembre    14 décembre

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES À KUNHEIM (SYMAPAK)

## SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPÊTRES INTERCOMMUNALES (BRIGADES VERTES)

## SYNDICAT MIXTE DE L'ILL

## SYNDICAT DE GESTION DU PARC À GRUMES D'ANDOLSHEIM

10 avril

## SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT COLMAR-RHIN-VOSGES

9 décembre

## GRAND PAYS DE COLMAR

## ADAUHR

14 octobre

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA PLAINE DE L'ILL (SIEPI)

31 mars            17 juin            25 octobre



Chers Sundhoviennes et Sundhoviens,

L'année 2021 touche à sa fin et cela fait maintenant près de deux années que nous subissons une pandémie mondiale qui impacte fortement nos vies personnelles et professionnelles. Certains d'entre vous ont été touchés douloureusement et nous pensons à vous.

Cette pandémie met à mal notre économie : elle souligne certaines fragilités de notre système et accentue les inégalités. Les mesures gouvernementales « du quoi qu'il en coûte » ont néanmoins, permis d'accompagner positivement les entreprises et les populations pendant les phases aiguës de la pandémie.

La pandémie a également bouleversé la vie des habitants de notre commune et la vie associative. Pour ce qui concerne le conseil municipal, l'adaptation des modes de fonctionnement a permis aux instances d'œuvrer normalement. A ce titre, les membres de la liste « Sundhoffen demain, avec vous » ont participé activement aux travaux des commissions et fait entendre leurs voix lors des réunions du conseil municipal sur des sujets aussi divers que : le droit d'expression de l'opposition municipale, la protection des données personnelles, la gestion des travaux et l'attribution des marchés, la gestion des déchets, la mise en place de caméras de surveillance etc. Nous restons, évidemment vigilants quant à l'utilisation des deniers de la commune et veillons notamment à une gestion rigoureuse des travaux, afin d'éviter, dans la mesure de nos moyens, une augmentation de l'endettement de notre collectivité. Par ailleurs, contrairement à certaines idées reçues notre groupe a voté pour 70% des délibérations proposées par la majorité municipale.

L'année 2022 se présente à notre porte, nous espérons que chacune et chacun d'entre vous trouvera la force pour affronter avec énergie et optimisme les échéances et défis qui s'annoncent.

En attendant, nous vous souhaitons ainsi qu'aux êtres qui vous sont chers de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2022.

David Boegler, Natalie Cianci, Marc Rogler

# VOTRE SERVICE DES EAUX : LE SIEPI

## (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA PLAINE DE L'ILL)

En 2021, le Syndicat approvisionne en eau potable **17** communes au sud-est et sud-ouest de Colmar soit environ **19 178** habitants, et il assure la collecte des eaux usées pour 8 d'entre elles.

Les grands chantiers de l'année 2021 :

- Renouvellement du réseau AEP en fonte DN150 sur 345 ml et renouvellement de 30 branchements à OBERMORSCHWIHR pour un montant estimatif de 200 000 € HT ;
- Re-chemisage du puits sud, du forage sud en tubage inox DN750 pour un montant de 74 923,24 € HT (photo 1) ;
- Réfection des 2 cuves de 750m<sup>3</sup> du réservoir 3000 pour un montant de 329 811,62 € HT (photos 3, 4) ;
- Renouvellement du réseau AEP à NIEDERHERGHEIM, rue d'Oberhergheim en DN 150 sur 405 ml et renouvellement de 35 branchements pour un montant total de 241 000 € HT ;
- Renouvellement du réseau AEP rue du Sylvaner à EGUISHEIM en fonte DN100 sur 75 ml et renouvellement de 6 branchements pour un montant de 42 445 € HT ;
- Re-chemisage du collecteur EU sur 610 ml route de Bâle à Sainte Croix-en-Plaine pour un montant estimatif de 197 383,77 € HT ;
- Équipement de la station de relevage de Logelheim Ill d'un broyeur, renouvellement de la totalité de la tuyauterie et des équipements de pompage pour un montant total de 72 400 € HT ;
- Dévoiement du collecteur EU Béton DN 500 sur 235 ml sur le banc communal de Horbourg-Wihr pour un montant de 51 000 € HT(photo 2) ;
- Équipement de Niederhergheim (479 compteurs) en radio relève pour un montant de 65 632,50 € HT ;
- Équipement de Hattstatt en radio relève (395 compteurs) pour un montant estimatif de 61 000 € HT.



**NOUVEAU**

Le site internet du SIEPI est en ligne à l'adresse : [www.siepi.fr](http://www.siepi.fr), n'hésitez pas à l'utiliser !!!

Vous y trouverez entre autres :

- Les formulaires nécessaires aux démarches relatives à l'eau et à l'assainissement ;
- La possibilité de transmettre à nos services votre relevé de compteur si vous avez reçu un carton jaune ;
- Les informations concernant l'histoire du Syndicat des eaux et les décisions prises par le Comité actuel et la qualité de l'eau, etc...



Le SIEPI vous informe sur ses tarifs :

• **Pour la Plaine et Éguisheim** (eau potable seulement) :

- Eau potable : 1,20 € HT/m<sup>3</sup>
- Assainissement : 1,06 € HT/m<sup>3</sup>

• **Pour le vignoble** (eau potable seulement) :

- Eau potable : 1,39 € HT/m<sup>3</sup>

Auxquels s'ajoutent les taxes de l'Agence de l'Eau et les frais fixes d'entretien.

L'équipe du SIEPI est votre service de proximité en cas d'urgence pour l'eau potable et l'assainissement :

**24H/24 et 7J/7 au N° 03 89 49 45 15**

**IMPORTANT**

Nous vous rappelons que tout changement de composition de votre foyer (nombre de personnes) est à signaler au secrétariat du SIEPI.

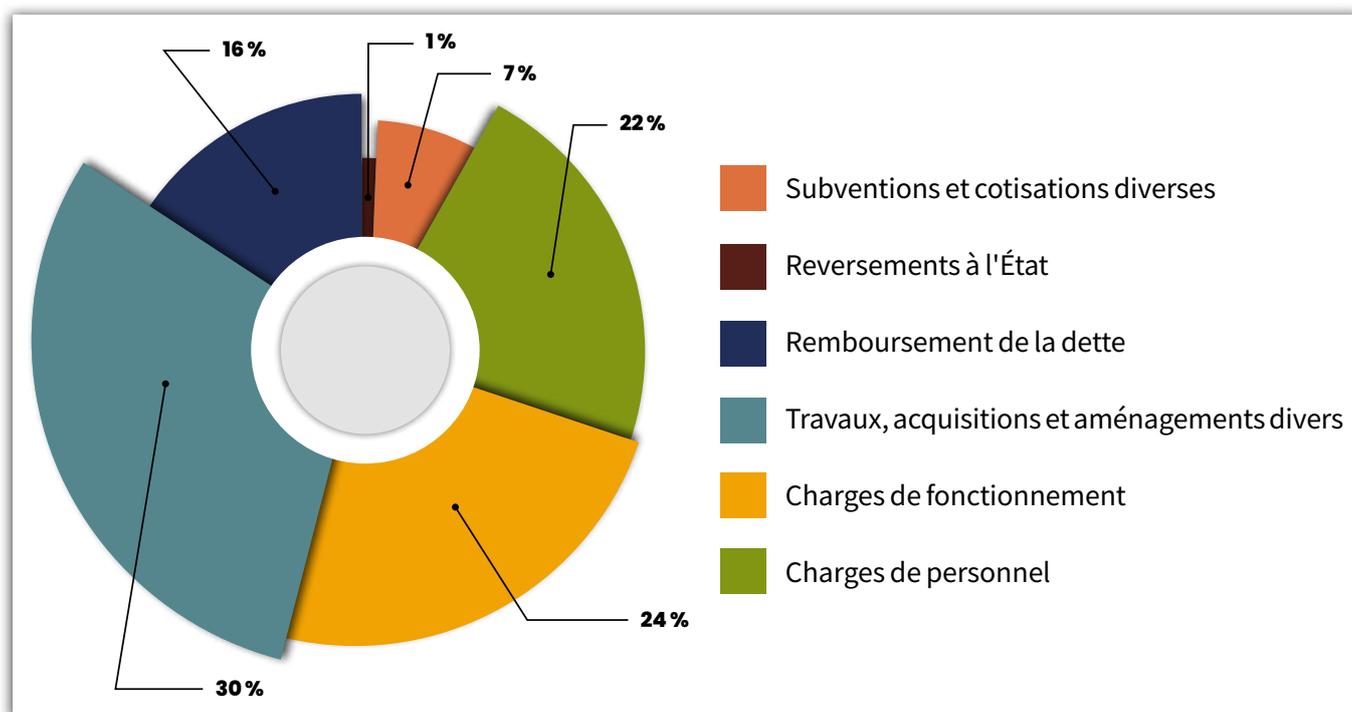
Il est formellement interdit de démonter votre compteur d'eau.

En cas de problème sur ce dernier ou sur votre branchement vous devez nous contacter pour que nos techniciens interviennent.

## LES DÉPENSES DE 2020

**1 572 975 € de dépenses réelles, réparties de la manière suivante :**

- **477 480 €** de travaux, acquisitions et aménagements divers ( dont 22 160 € pour la rénovation de l'éclairage des courts de tennis, 136 768 € pour la suite des travaux de mise en accessibilité des vestiaires/douches du CSCS, 77 326 € pour le réaménagement du parking du CSCS, 13 860 € pour des travaux de zinguerie à l'église paroissiale)
- **723 985 €** pour le fonctionnement des services et bâtiments communaux (y compris charges de personnel), dont 162 502 € environ pour les écoles et l'accueil périscolaire, et 22 877 € pour le corps des sapeurs-pompiers
- **256 984 €** pour le remboursement de la dette (capital et intérêts des emprunts)
- **114 526 €** de reversements à l'État (mécanismes de compensation)



### ZOOM : L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

L'encours de la dette de notre commune au 31 décembre 2020 s'élève à **1 373 750 €**, répartis sur 3 emprunts qui s'éteindront progressivement en 2025, 2026 et 2028.

Cela représente un ratio de 689 €/habitant, contre 710 €/habitant au niveau départemental.

Il existe cependant un indicateur financier plus pertinent en matière d'endettement : il s'agit de la capacité de désendettement.

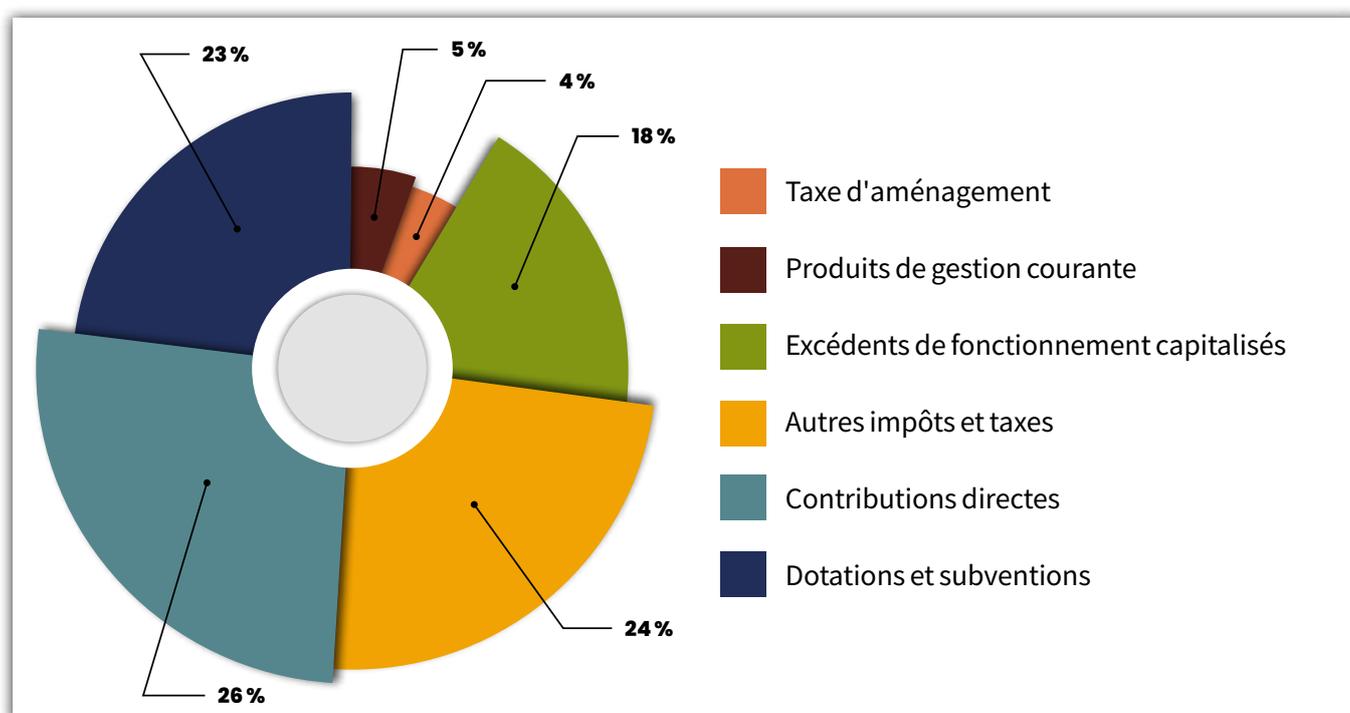
Cet indicateur permet de déterminer le nombre d'années nécessaires à une collectivité pour rembourser sa dette, si elle utilise pour cela son épargne brute. De manière générale, on considère qu'une capacité de désendettement supérieure à 12 ans constitue un signal d'alerte.

En ce qui concerne la commune de Sundhoffen, la capacité de désendettement au 31/12/2020 est de 3 ans et 9 mois.

## LES RECETTES DE 2020

**2 079 907 € de recettes réelles, réparties de la manière suivante :**

- **476 786 €** en dotations, subventions diverses et remboursement par l'État de la TVA
- **554 540 €** en contributions directes (taxes foncières, taxe d'habitation)
- **497 709 €** d'autres impôts et taxes
- **367 892 €** d'excédents de fonctionnement (épargne dégagée par la section de fonctionnement en 2019)
- **103 913 €** de produits de gestion courante (loyers, redevances, concessions...)
- **79 067 €** de taxe d'aménagement (taxe applicable à toute nouvelle construction ou agrandissement de construction existante)



### ZOOM: UN NOUVEL EMPRUNT EN 2021

En 2019 et 2020, la commune a réalisé respectivement **1 116 785 €** et **470 056 €** de dépenses d'équipement réelles.

Afin de maintenir ce rythme d'investissement ambitieux, les budgets primitifs 2019 et 2020 prévoyaient un recours à l'emprunt d'environ 500 000 € par an. Or, une gestion rigoureuse et saine des deniers publics nous a finalement permis de couvrir ces deux années d'investissements sur fonds propres.

Le programme d'investissement 2021 (notamment la rénovation de la toiture de l'école maternelle, la 1<sup>ère</sup> tranche de rénovation de l'éclairage public, et la rénovation de la passerelle surplombant le pont de l'Ille) nécessite le recours à un emprunt de 700 000 €.

Le report de cet emprunt nous aura permis dans l'intervalle, de diminuer l'encours actuel de la dette et par ailleurs, de souscrire un emprunt au moment opportun, dans un contexte où les conditions s'avèrent fortement avantageuses.

Ainsi, le Conseil Municipal a-t-il décidé en séance du 27/09/2021, de souscrire un emprunt à capital constant auprès du crédit Agricole, au taux fixe de 0,65 % sur 15 ans.

# TRAVAUX 2021

LE SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE A RÉALISÉ PLUSIEURS CHANTIERS AU COURS DE L'ANNÉE :



**Plantations des fleurs dans le village et aménagement des deux ronds-points**



**Installation de quatre portes coupe-feu et rénovation des sols et des murs à la cave du Centre Socio-Culturel et Sportif**



**Rénovation de la 3<sup>ème</sup> salle de classe au rez-de-chaussée de l'école primaire au mois d'août**



**Rénovation de la salle de classe de Mme SCHWENTZEL à l'école maternelle**



**Rénovation de la salle de réunion et création du bureau des adjoints au 1<sup>er</sup> étage de la mairie**

LA COMMUNE A FAIT APPEL À DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES POUR LES TRAVAUX SUIVANTS :



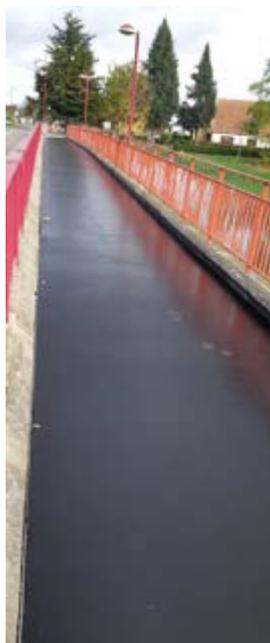
Rénovation de l'éclairage public dans certains quartiers de la commune, 136 luminaires led ont remplacé les anciens mâts énergivores



8 cases supplémentaires ont été mises en place au columbarium par la marbrerie ROTH



Travaux de rénovation et d'isolation de la toiture de l'école maternelle durant les congés d'été



Travaux de rénovation de la passerelle

## ACQUISITION DE MATÉRIEL



# CONSEIL DES ENFANTS

Le 19 octobre dernier a eu lieu la première réunion du conseil des enfants de Sundhoffen auquel nous faisons référence dans La Lettre n° 21. 10 enfants (6 garçons et 4 filles) issus des classes de CE1, CE2, CM1, CM2 constituent ce conseil qui restera en place pour 2 ans. Nous vous proposons de faire plus ample connaissance avec ces jeunes motivés à participer à la vie de notre village.



“

## JULES CORTELLO LE GLOBE "GÉORAVIT" JULES !

Agé de 9 ans, fréquentant le CM1, Jules reconnaît sans ambages que sa présence au Conseil, décidée seul, est surtout due aux copains qui ont suivi la même voie ! Pourquoi pas ?

A l'école, ce qu'il préfère, c'est la géographie. Le nom de sa rue, celle des Alpes, constitue déjà une bonne base d'étude. "J'aime localiser certains grands pays sur mon globe interactif" dit-il. Et même, à part un séjour balnéaire à Lacanau, en Gironde, s'il n'a jamais voyagé, il se console pour l'instant à faire des déplacements fictifs. Les pays nordiques, particulièrement la Finlande, l'intéressent. Sait-il que le Père Noël, c'est déjà d'actualité, a élu domicile dans ce pays, dans le gros village de Rovaniemi, tout proche du Cercle Polaire Arctique ? Une autre zone l'intéresse, à l'opposé du Nord, la zone africaine, surtout l'Afrique du Sud.

Quand il ne rêve pas devant son globe ou qu'il n'est pas à l'école, Jules est au foot. Avec son copain Romain, aussi au Conseil, il joue dans les U 11. (U veut dire "under" en anglais). Il n'occupe pas de poste fixe dans l'équipe, mais semble plutôt devenir défenseur : il s'entraîne deux fois par semaine avec ses éducateurs Laurent et Carlos. Jules aime aussi courir avec son papa, jouer au badminton dans le jardin et s'initier -ça doit être inédit au village- au base-ball. On allait l'oublier : Jules trouve de l'intérêt pour la langue allemande dont il apprend les rudiments.

”



“

## THANINA HAIL ELLE A PLUSIEURS CORDES À SON ARC !

Déjà, le prénom de cette élève du CM 1 nous interpelle agréablement. C'est un mot d'origine berbère qui veut dire "la perdrix" ou, encore plus poétique, "oiseau d'une grande beauté". Même source kabyle pour le prénom du grand frère : il s'appelle Aksil, qui veut dire "léopard".

Thanina n'a écouté qu'elle-même pour se porter candidate à un siège au Conseil des Jeunes. Certes, sa maman est à l'origine de ce projet communal, mais elle n'a pas du tout influencé sa fille. Le chemin de l'école, elle le prend volontiers. Écoutons-la : "J'aime l'école. Je participe autant que possible. Parfois, la professeur me demande de ne pas réagir trop vite, pour laisser le temps de réflexion aux autres !

Thanina présente une impressionnante palette d'activités : elle a un faible pour la pâtisserie et c'est elle la première goûteuse de sa production. Elle pratique aussi la

danse (le hip-hop en cette période), taquine volontiers le volant au badminton et montre un réel talent de bricoleuse. Et de présenter, en ces jours "pré-Halloween", la citrouille de sa fabrication avec éclairage incorporé ! Pour l'instant, une idée lui trotte par la tête. Elle la soumettra au Conseil : "J'aimerais qu'on installe une balançoire dans le village. Mais pas une de celles réservées uniquement aux plus petits, non, une qui serait utilisée également par les adultes" On allait oublier : elle adore les maths, surtout la géométrie. Et, pour couronner le tout, elle se verrait, allez savoir pourquoi, faire de la chimie plus tard !

”



## VICTOR AUCOUTURIER LES MATHS, IL AIME !

Élève du CE1, Victor a, bien sûr, reçu le courrier municipal appelant à la constitution d'un Conseil des Jeunes.

Mais sa première réaction fut plutôt originale. Il explique : "C'était une surprise pour moi de recevoir une lettre où étaient écrits mon prénom et mon nom. A mon âge, je ne m'attendais pas à cela et j'étais content" ! Surpris, il l'est aussi par le fait d'être questionné par un adulte inconnu. Cependant, il avoue qu'il avait envie d'y aller (au Conseil) ! Son copain Marc y est aussi et les deux garçons sont les benjamins de l'équipe : deux bonnes années de moins que les aînés, ce n'est pas rien...

Quand on lui demande quelle est sa matière préférée, il répond illico : "Les maths et...les maths". L'attirance exercée par cette matière fait plaisir à voir, car Victor n'est pas le seul à aimer les chiffres.

Son temps libre, il le consacre à ses Pokemons, au ping-pong et à la course à pied. Il a déjà gagné une coupe, des médailles et s'amuse à garder son dossard. Il a participé à une course pour enfants lors du marathon de Colmar et a couru un mini-trail dans le Beaufortin.

A-t-il des idées à proposer ? "Oui, dit-il. Quand je me promène, je vois des déchets par terre. J'en ramasse souvent et je voudrais que tout le monde le fasse. Si on ne le fait qu'une fois dans l'année, ça ne sert à rien". Une telle opération serait un bon calcul pour résoudre le problème des déchets : lui le matheux devrait aimer cette conclusion!

$$a^2 = 2ab + b^2 = (a+b)^2$$



## MANON FINCK UNE PASSIONNÉE D'HISTOIRE !

Manon fréquente le CM 2 à l'Ecole Saint-Jean de Colmar. Le fait d'être inscrite dans un établissement colmarien a d'ailleurs engendré une légère appréhension chez elle. Allait-elle être choisie pour siéger au Conseil des Enfants de Sundhoffen ?

Qu'elle soit rassurée : elle réunit, à notre très humble avis, les compétences souhaitées.

Comment vit-elle en classe ? "Je lève souvent la main en cours et je fais aussi du travail en groupe. Celui-ci se réduit souvent à un binôme, ce qui rend la tâche plus facile, surtout en maths" nous dit-elle. Elle poursuit : "C'est l'histoire que je préfère. J'ai déjà fait deux exposés. Au CM 1, j'ai fait un compte-rendu de la vie de Jeanne d'Arc, dont on avait parlé en Maternelle moyenne section. Au CM 2, c'est le Général de Gaulle

communale d'automne, ainsi que l'incontournable City Park.

Son papa intervient alors discrètement et rappelle à Manon que la Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers, dont il est le responsable l'attend de pied ferme...

que j'ai présenté. J'étais à Colombey-les-Deux-Eglises et j'avais vu le film" (sorti le 4 mars 2020, avant le confinement, avec Lambert Wilson et Isabelle Carré).

Manon apprécie aussi la géographie où elle apprend les océans et les continents. Il y en a un 7ème me dit-elle : c'est celui du... plastique ! Ses hobbies : la lecture, surtout des BD et les jeux avec voisins et voisines : console, trottinette, cache-cache. Ses projets pour le village ? Les jardins partagés (déjà évoqués dans la Lettre



## ERIN LELOUP-SY LA VERTE ERIN !

Les parents d'Erin (papa originaire du Sénégal et maman du Midi de la France) sont tombés amoureux de l'Irlande lors d'un de leurs voyages.

Tout naturellement, ils ont appelé leur fille Erin, un mot d'origine celte qui est aussi le nom poétique de l'Irlande. (La Verte Erin est très connue des cruciverbistes !). Grâce à Internet, nous avons appris qu'Erin voulait dire "paisible" et que les filles prénommées ainsi sont créatives, énergiques et prêtes à se lancer dans de nouveaux

projets. Nous ne sommes pas loin de penser que ces traits pourraient convenir à Erin, qui est élève du CM2 à Sundhoffen.

Erin a aussi la main...verte ! "Je veux aider la commune et la planète. Quand je me

promène, je ramasse des papiers et d'autres déchets" dit-elle. Une de ses passions, c'est la lecture. Elle lit les

Harry Potter et, en ce moment, elle bouquine "Le Collège Maléfique" d'une certaine Cassandra O'Donnell !

Parmi ses idées figurent une journée de ramassage des déchets (en-dehors de la journée citoyenne), l'arrivée de jardins partagés, l'aménagement de pistes cyclables et la mise en place d'une boîte à jeux et à jouets, sur le modèle de la boîte aux livres, qu'elle fréquente assidûment, on l'aura deviné...

Indiscutablement, voilà quelqu'un qui sera sans nul doute de bon...conseil !

# CONSEIL DES ENFANTS



## CYRIL LEHMANN ACTIF COMME UN VOLCAN PEUT L'ÊTRE !

Comme certains volcans, Cyril nous impressionne par son activité. Cet élève du CM2, qui

avoue que l'orthographe et la grammaire ne figurent pas parmi ses amis, nous présente une palette d'occupations très riche.

Evidemment, les copains, la console, les jeux de société, un peu de foot y trouvent leur place et c'est très bien ainsi.

Mais, quand au fil de la discussion, il nous révèle d'autres facettes, nous passons à l'étonnement. Figurez-vous que ce garçon joue du piano (que nous voyons dès l'entrée de la maison) et pratique le judo. L'histoire l'occupe aussi, ça lui parle !

"Avec papa, j'ai visité pas mal d'endroits historiques comme les Châteaux de la Loire, Versailles, La Rochelle, les abbayes de Fontevrault et de Fontfroide" annonce-t-il. Une expo Napoléon à Paris suivra.

Là où il nous épate, c'est quand il nous confesse qu'il pratique le jeu de rôle, toujours avec son papa, à la MJC de Colmar. Ce sont des jeux dans lesquels chaque joueur, incarnant un personnage bien défini pendant une période précise, le fait évoluer dans le cadre d'un scénario (pour la définition, grand merci au Larousse !).

Le Conseil des Enfants, installé le 19 octobre à la Mairie du village, pourra compter sur Cyril qui reconnaît qu'il a de suite "tilté" favorablement à la réception de la lettre d'appel de la commune.

”



## ROMAIN BRAEUNER IL EN PINCE POUR LA GUITARE ET LE FOOT !

Avant de poser pour la photo, Romain Braeuner, élève du CM1 au village, se saisit au passage d'un ballon de foot.

Il a un gazon à sa disposition pour taquiner la sphère. A Sundhoffen, bien évidemment, un tel geste n'est pas une surprise, tant ce sport imprègne, depuis... 70 ans, une bonne partie de la population. Effectivement, Romain fait partie de l'effectif de l'ASS où il joue en U11.

Quand il a reçu la feuille de candidature pour siéger au Conseil des Jeunes, Romain a d'abord écouté ses parents, qui lui ont expliqué de quoi il en retournait : c'est alors qu'il s'est décidé, d'autant plus que des copains étaient aussi dans le coup.

Romain affirme qu'il participe souvent en classe, où il travaille parfois en ateliers. Lui qui semble armé de pas mal d'énergie (il pratique le judo et en pince pour la guitare du côté de Sainte Croix-en-Plaine) évoque quelques résolutions. Celle qu'il place en tête et qui surgit comme un éclair est étonnante : "J'aimerais qu'une pâtisserie de type "Gilg" s'installe dans le village. Un mini-terrain pour le basket et le foot, ce serait bien aussi, ainsi qu'un skate-park". Il s'est baladé du côté de Logelheim et il a vu que les

enfants occupaient en nombre le City-Park, à côté de la digue de l'Ill. Il évoque un dernier vœu : que l'accession au complexe sportif soit sécurisée quand on est à vélo ou à pied...

Bref, tout un programme !

”



## LIA BOHN FAIT BONNE FIGURE EN GÉOMÉTRIE !

” Je suis passé chez Lia une première fois un samedi matin. Peine perdue, elle "avait judo" ! Comme quoi, les enfants sont bien occupés toute la semaine et sont parfois "difficiles d'accès".

Deux jours plus tard, Lia me dira : "Le judo, c'est important pour se défendre. Sa pratique demande de la concentration, de l'agilité, de la rapidité et de l'énergie" Elle a bien retenu la leçon...

Comme quelques autres candidats au Conseil, elle a un net penchant pour les maths et plus particulièrement pour la géométrie où elle fait très bonne figure. Elle adore faire des frises et avoue qu'elle aime bien les... les difficultés. Étonnant...

Elle avoue un dernier loisir : la couture. "J'ai confectionné un cache-côl et je vais faire un sac de classe que je diviserai en deux parties : une pour les affaires scolaires et l'autre pour le goûter" confie-t-elle. Lia, qui est au CE 2, est parmi les plus jeunes du futur Conseil : et si elle trouve que "les trottoirs dans la descente du pont de l'Ill sont étroits, elle n'est pas intimidée pour un sou avec son "débit" clairement enthousiaste !

”

## MARC KOENIGSECKER UN MARC DE SYMPATHIE !

“

Avec Marc, qui fréquente le CE1, cela ne traîne pas : il prend la parole très naturellement et il risque de la garder longtemps, c'est dans sa nature.

Oui, il a pris la décision de participer au Conseil tout seul : son papa pondère ses propos en lui rappelant qu'il avait eu aussi son mot à dire !

En classe, vous l'avez deviné, participer n'est pas un problème pour lui, y compris quand l'effectif travaille en groupes. "En ce moment, nous sommes en pleine semaine du goût et les enfants ont apporté à l'école des fruits plutôt rares tels que la figue de Barbarie et le gingembre" nous confie-t-il. Marc, qui est jeune par rapport à d'autres "conseillers", a, bien sûr, des passe-temps. Il aime lire et le goût de la lecture vient du fait qu'il était dans une classe dont l'effectif, 13 élèves,

était réduit. Lire va de pair avec l'écriture et Marc ne s'en prive pas." J'aime aussi jouer avec mes legos. Je commence également à jouer au tennis et je prends des cours de natation à Ribeauvillé" nous indique-t-il. Ce qui remplit bien son emploi du temps.

Sa spontanéité et sa candeur font plaisir à voir. Dans son discours, il nous dit, sans barguigner, "que les jeunes de sa classe sont plus actifs que des adultes". On lui laisse la satisfaction d'assumer ses dires... Quant aux projets à soumettre, eu égard à son âge, il n'a pas encore le recul nécessaire. Il a besoin de connaître les pensées des autres et on le comprend.



”

“

## JULES CHANOT-OBERLE IL SE MET À L'OUVRAGE !

Avec ses cheveux châtain drus et ses lunettes cerclées, Jules présente une allure de futur étudiant... qu'il sera peut-être. Elève du CM 2 où officient Mesdames Colin et Gsell, Jules affirme d'emblée que "ce serait bien d'aller voir ce qui se passera au Conseil des Enfants".



A-t-il été influencé par sa maman, Florence, Conseillère Municipale, on n'en est pas sûr...

Pour utiliser son temps, entre autres, Jules connaît la musique. Il s'initie à la guitare électrique en fréquentant la Yamaha Music School où on pratique une méthode originale qui laisse l'enfant jouer d'abord "au feeling" avant d'approfondir plus avant.

Jules n'a pas vraiment de projet défini au sein du futur Conseil : "Je préfère patienter, mais j'avoue qu'un City Park serait le bienvenu au village nous dit-il.

En attendant, il s'adonne aux jeux avec ses copains. S'il est souvent à la console,

il préfère de loin la lecture. Il a une prédilection pour les bandes dessinées (les classiques, Tintin et Astérix) et les mangas. Le contact avec les aventures du petit Gaulois résistant aux Romains a même, selon les dires de Jules, suscité de l'intérêt pour le latin ! Et de citer le fameux "Dura lex, sed lex" ("la loi est dure mais c'est la loi"). On lui souhaite ; en tout cas, de ne pas le perdre, son latin qu'il va progressivement enrichir. En classe, il apprécie aussi l'histoire-géo, mais il trouve, par contre, les mathématiques "un peu dures". Mais, selon ses calculs ; il estime qu'il sera prêt pour la suite : après le CM 2, ce sera la 6<sup>ème</sup> !

”



# Délibérations du Cons

## Séance du 30 janvier 1921

- La demande d'allocation militaire par la famille MEYER Armand est approuvée.
- Le conseil accepte un avenant au contrat du 22 février 1911 avec les Forces Électriques concernant l'augmentation justifiée du tarif de l'électricité, mais refuse une modification du contrat d'origine.
- La liste des indigents pour 1921 est établie.
- La liste des élèves exonérés de l'école est établie, ainsi que la liste des élèves dont les frais de scolarité sont pris en charge par la commune.
- Le conseil approuve le projet de liaison ferroviaire directe de Bollwiller à Belfort.
- Le conseil approuve le placement de la veuve SCHWARTZ à l'hospice et prend en charge la participation légale des frais.
- Les postes d'appariteur et de garde champêtre vont être pourvus.

## Séance du 27 février 1921

- Le conseil approuve définitivement l'avenant au contrat avec les Forces Électriques.
- À partir du 1<sup>er</sup> avril 1920, le droit de saillie pour les bovins passe de 4 à 6 Francs. Suite à l'augmentation générale du coût de la vie le conseil accorde une subvention annuelle de 500 Francs à compter du 1<sup>er</sup> avril 1920 à FUCHS responsable du taureau communal.
- Le conseil confirme sa position du 10 octobre 1920 et s'oppose à la publicité des séances du conseil municipal.
- L'indemnité pour le chauffage et le nettoyage de l'église effectués par le sacristain est fixé à 200 Francs à compter du 1<sup>er</sup> avril 1921.
- 2 candidats au poste de garde champêtre se sont présentés : BUHLER Jacques et ZIMMERLIN Michaël. BUHLER J. est choisi avec 6 voix sur 9.
- Le conseil augmente de 200 Francs l'indemnité de l'appariteur à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 à la condition que les publications légales soient effectuées à travers le village avec le tambour.
- Le conseil augmente de 100 Francs l'indemnité du garde à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 qui s'engage à effectuer la sonnerie à 7 heures, 11 heures et

15 heures.

- Le conseil vote un crédit de 400 Francs pour le recensement de la population.

## Séance du 17 avril 1921

- Le conseil désigne BUHLER Jacques et KELLER Alphonse en remplacement des Feldgeschworenen SCHULLER Conrad et OBERZUSSER Jacques.
- Le conseil supprime le soutien financier accordé à HENSINGER Catherine à compter du 1<sup>er</sup> avril 1921, vu que sa situation ne l'exige plus.
- Le crédit pour frais de scolarité des enfants pauvres passe de 200 à 400 Francs.
- Le conseil modifie sa décision du 1<sup>er</sup> août 1920 concernant la restructuration du corps des sapeurs-pompiers.
- La demande d'augmentation présentée par WAGNER Julie pour le nettoyage de l'école est reportée.

## Séance du 1<sup>er</sup> mai 1921

- Le conseil soutient la délibération du conseil municipal de Neuf-Brisach demandant le déclassement de la forteresse.
- Le conseil s'oppose à la demande présentée par la scierie MANTEL concernant la traversée du Griefertweg.
- Le conseil approuve la demande de prolonger de 6 ans à partir de 1922 le bail de location de la « Viehwede » présentée par FISCHER Victor, à condition qu'il entretienne la clôture.

## Séance du 5 juin 1921

- Le conseil dresse la liste des terres arables.
- Le conseil fixe le tarif des attelages lors d'incendies à l'extérieur de la commune comme suit :
  1. Pour 2 chevaux attelés à la pompe à incendie 30 Francs.
  2. Pour 1 cheval attelé pour le transport des hommes du feu 20 Francs.Le tarif est valable pour les interventions à Appenwihr, Andolsheim et Logelheim.  
Pour une intervention à Sainte Croix-en-Plaine il est fixé un supplément de 5 Francs par cheval.
- Le conseil charge le maire de s'informer et de signer le cas échéant le contrat d'inspection de la ligne électrique.
- Le conseil accepte la demande de MENTZER Jules pour le versement

d'une allocation journalière à sa mère et ses frères et sœurs.

- Le conseil ne donne pas suite à la demande de la sous-préfecture relative à la mise en place de panneaux de signalisation aux intersections vu que ceux-ci existent déjà et sont en bon état.
- Le conseil se réserve le droit de fixer au cas par cas l'indemnité de logement des instituteurs vu que Sundhoffen met des logements de fonction à la disposition de ses enseignants.
- Le conseil, suite à ses délibérations des 1<sup>er</sup> août 1920, 7 novembre 1920 et 17 avril 1921, et pour se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation concernant l'organisation du corps des sapeurs-pompiers et vu que Sundhoffen avec ses 823 habitants possède 3 pompes à incendie ainsi que les matériels nécessaires y afférents, décide ce qui suit :
  1. Le corps communal est transformé en une subdivision de 44 hommes.
  2. Le conseil s'engage pour une durée de 15 ans à inscrire les crédits de fonctionnement nécessaires.
  3. Crédits qui seront pris sur les recettes ordinaires de la commune.
  4. Le conseil accorde au corps une subvention annuelle de 125 Francs.

## Séance du 3 juillet 1921

- Suite à sa délibération du 5 juin 1921 concernant la mission d'inspection de la ligne électrique, vu que selon contrat l'entretien de la ligne incombe à l'exploitant, le conseil estime que les frais d'inspection sont également à la charge de celui-ci et s'oppose à une prise en charge communale.
- Le conseil vote un crédit de 300 Francs pour l'acquisition de différents papiers timbrés destinés au fonctionnement du secrétariat de mairie.
- Le conseil approuve le plan de coupe pour 1922 dans le lot 8 qui prévoit une recette de 1 727 Francs (2 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre chêne, 5 m<sup>3</sup> de bois de chauffage chêne, 3 m<sup>3</sup> de bois de chauffage charme, 1 m<sup>3</sup> de bois de chauffage sapin, 1 660 fagots) et une dépense de 603 Francs soit un bénéfice de 1 124 Francs. Le bois sera vendu sur pied.
- Vu la situation financière de la commune, le conseil regrette de ne pouvoir donner suite à la demande de crédit par M. UENTZ, inspecteur, pour l'organisation de cours d'adultes, tout en

# eil Municipal de 1921

reconnaissant leur utilité.

- Le conseil vote un crédit de 250 Francs pour divers travaux effectués par KERN Eugène.

## Séance du 31 juillet 1921

- Le conseil confirme sa position du 3 juillet 1921 concernant l'organisation de cours d'adultes.
- Le conseil complète sa délibération du 3 juillet 1921 concernant le contrôle de la ligne électrique comme suit :
  - Le contrôle sera assuré par les services de l'État,
  - Le tarif de contrôle est fixé à 10 Francs le km. Celui-ci sera révisé le 1er janvier 1925,
  - Les frais sont à la charge de l'exploitant du réseau.
- Le conseil autorise la scierie MANTEL à traverser le Griefertweg pour raccorder son établissement au réseau ferré aux conditions suivantes :
  1. La partie de chemin concernée restera propriété de la commune.
  2. Le pétitionnaire ajoutera une bande supplémentaire de 1 m sur sa propriété et s'engage à ce que le chemin soit toujours dégagé.
  3. De même, il s'engage à surélever le chemin le long de sa propriété pour faciliter la circulation et à le maintenir en état.
  4. Si tel ne devait pas être le cas la commune se substituera à lui et aux frais de celui-ci.
  5. Le pétitionnaire engage sa totale responsabilité quant à cette traversée.

- Le conseil autorise la location du logement vacant à la mairie (3 pièces, 1 cuisine, grenier, cave, entrée par la cour) à la veuve ZURCHER Edouard aux conditions suivantes :
  1. Le locataire s'engage à remettre le logement en état à ses frais.
  2. Le bail démarre dès ce jour, mais le loyer sera payable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1922.
  3. Le montant mensuel du loyer est fixé à 30 Francs.
  4. Le bail est conclu pour 3 ans.
  5. La surveillance des travaux sera assurée par une commission.
  6. L'élevage en basse-cour n'est pas autorisé.
  7. Les frais de bail sont à la charge de la locataire.

8. Le balayage de l'escalier d'accès est à effectuer alternativement chaque MANTEL a accepté ses conditions.

## Séance du 15 août 1921

- Le maire informe le conseil que M. MANTEL a accepté ses conditions.
- À la demande de la sous-préfecture le conseil modifie le règlement du corps en précisant que chaque démissionnaire devra verser une indemnité de 25 Francs et qu'en cas d'accident de service une indemnité journalière de 8 Francs sera versée.
- Le contrat d'affermage des taureaux communaux est ajourné, car l'offre est trop élevée.

## Séance du 29 août 1921

- Suite au décès du responsable des taureaux communaux FUCHS Adolf les 2 taureaux de race Simmental sont confiés à compter du 1er septembre 1921 et jusqu'au 31 décembre 1927 à HAAG Auguste. Celui-ci percevra une indemnité annuelle de 2 800 Francs.

## Séance du 23 octobre 1921

- Les comptes 1920 de la Vorschusskasse Colmar-campagne sont approuvés.
- A la demande du garde-chef le conseil accepte la réalisation en 1921 de travaux de régénération en forêt communale (prévus en 1919 mais non réalisés) et vote un crédit de 350 francs.
- La liste des élèves dont les frais de scolarité pour 1921/22 sont financés par la commune est arrêtée au nombre de 7 enfants.

## Séance du 15 novembre 1921 à 8 heures

- Sous la présidence de l'adjoint ZURCHER les comptes pour l'exercice 1920 sont examinés et approuvés. Les comptes présentent un excédent de 3 824,91 Francs.

## Séance du 15 novembre 1921 à 13 heures

- Le conseil examine et approuve le budget 1922 équilibré en dépenses et en recettes, et qui s'élèvera à 35 908,95 Francs.
- Le budget supplémentaire 1921 est arrêté à 5 142,34 Francs en recettes et 2 300,45 Francs en dépenses.
- Les centimes additionnels pour 1922 sont fixés à 149 %.

- Le forfait pour chauffage de la mairie n'est versé que pour les mois d'octobre à avril.

- L'indemnité de saillie pour 1921 est fixée à 6 Francs par bête.

- L'institutrice SCHMIDT Jeanne touchera à compter du 11 octobre 1921 (date de sa nomination) une indemnité annuelle de résidence de 125 Francs.

- Le salaire de Mme WAGNER, femme de ménage de l'école, est fixé à 350 Francs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1922. Les cotisations sociales seront à la charge de la commune. Son travail consiste en :

1. Balayage quotidien des salles de classe, couloirs et toilettes.
2. Récupération hebdomadaire des couchages et toilettes.
3. Balayage hebdomadaire de la rue et des caniveaux.
4. 4 nettoyages annuels des fenêtres.
5. 2 lessivages annuels des planchers + huilage (les produits nécessaires sont à fournir par l'employée).
6. Mise en route quotidienne des fourneaux pendant l'hiver.

- Le salaire annuel de la sage-femme SCHULLER Berta est fixé à 200 Francs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1922.

- Le conseil accorde pour l'année en cours une indemnité de chauffage de 100 francs au directeur d'école SCHNAEBELE et de 50 Francs aux institutrices OSTWALD et SUTTER.

- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1922 la commune prendra en charge les cotisations invalidité du sacristain OBERZUSSER Jacques.

## Séance du 4 décembre 1921

- Vu que la commune a dû livrer le 30 mars 1917 la grande cloche de l'église au gouvernement allemand, et que l'indemnité prévue à l'époque était de 2 806,20 Marks soit 3 507,75 Francs et vu que la commune n'a pu récupérer et n'a pas touché l'indemnité compensatrice. Le conseil autorise le maire à demander la somme de 3 507,75 Francs auprès du Tribunal Arbitral Mixte.

- A la demande de l'inspecteur primaire de Colmar-campagne en vue de la création d'une classe enfantine le conseil décide de surseoir et de reporter la décision à une date ultérieure.

- Le conseil approuve la demande de sursis présentée par SCHNAEBELE René.

# SUNDHOFFEN à travers la presse



## 24 février 1921

Un hiver marqué par la sécheresse. L'Ill est presque à sec laissant apparaître d'énormes bancs de gravier. Une bonne pluie serait nécessaire, aussi pour les cultures.

## 28 février 1921

Epidémie de fièvre aphteuse : Sundhoffen est concerné.

## 14 mars 1921

Les recrues de la classe 1920 organisent une grande fête de bienfaisance au profit des pauvres de la commune dans la grande salle du restaurant Georges KOPP. La fête débute à 17 heures par un cortège à travers le village animé par la Société de Musique. A partir de 18 heures soirée dansante à laquelle sont invités tous les anciens combattants.

## 26 mars 1921

Annonce de décès de Marthe HORRENBARGER âgée de 23 ans.

## 30 mars 1921

Annonce du décès de Charles ELGER âgé de 52 ans.

## 12 mai 1921

C'est l'époque du muguet dans le Kastenzwald, par conséquent il est fréquenté par de nombreux cueilleurs. Mais attention aux

nombreux obus qui y jonchent encore le sol.

## 13 mai 1921

Le lundi de pentecôte Emile ZIMMERLIN, A la Carpe, organise une journée dansante animée par la Société de Musique.

## 29 mai 1921

Inauguration du monument aux morts réalisé par le sculpteur Eugène SCHULLER de Colmar et le maître forgeron Eugène KERN en mémoire des 25 victimes de la guerre (dont 7 pères de famille). La cérémonie sous la présidence du Maire HAAG, de l'adjoint ZÜRCHER avec la participation du Pasteur ISSLER, du curé KÜPFER, d'Emile BOESCHLIN des anciens combattants et de Mathias SCHAEFFER du Corps des Sapeurs-Pompiers était rehaussée par la Société de Musique dirigée par Eugène PFAU et les chœurs d'hommes et de femmes dirigés par Mlle Marthe ISSLER.

## 12 juin 1921

Après-midi dansante et concours de quilles organisés au restaurant de la Gare LANG par les sapeurs-pompiers.

## 3 juillet 1921

Après-midi dansante et concours de quilles organisés au restaurant « A la Carpe » E. ZIMMERLIN par la société de Musique à l'occasion de sa fondation officielle.

## 13 juillet 1921

Prolifération des lapins de garenne dans le Kastenzwald et les champs environnants. Les chasseurs essayent d'y remédier avec des furets mais ceux-ci sont rares et chers.

## 12 août 1921

Adjudication de la Kilbe des 28 et 29 août pour 1 300 Francs à Eugène KELLER. Elle sera organisée au restaurant « A l'Aigle d'or » (Georges KOPP) et sera animée par l'ancienne société de musique sous la direction de Jean MOSSER.

## 16 août 1921

L'Ill et ses affluents sont toujours à sec et leurs lits sont tapissés d'herbes folles, et ce malgré les nombreuses précipitations. Cependant la récolte de pommes de terre, de maïs et de betteraves sera prometteuse.

## 19 août 1921

La société de Gymnastique « Liberté » a participé le 14 août 1921 au concours de gymnastique à Colmar et y a récolté un 1<sup>er</sup> prix en gymnastique (4<sup>ème</sup> catégorie) et le 1<sup>er</sup> prix en concours de clairons (3<sup>ème</sup> catégorie). Prochainement sera créée une section de jeunes, et ce malgré les oppositions que la société a rencontrées. Lors de la Kilbe du 28 août la société fera une prestation de gymnastique artistique.

## 24 août 1921

La chorale des femmes fondée à l'automne dernier, comptant plus de soixante dames et placée sous la direction de Mlle Marthe ISSLER a donné une prestation très réussie lors de sa fête d'été du 21 août organisée à la salle de la mairie.

## 28 août 1921

Kilbe à Sundhoffen : danse et concours de quilles.

## 28 août 1921

Lors des dernières battues les chasseurs ont tiré 30 lièvres et de nombreuses perdrix. Les lièvres se négocient à 16-18 Francs et les perdrix à 3-4 Francs.

## DERNIÈRES NOUVELLES DE COLMAR

### 8 septembre 1921

L'enlèvement des derniers vestiges de la guerre progresse. Actuellement, on démonte les voies ferrées construites par les allemands dans la forêt et les champs.

### 2 octobre 1921

Nachkilbe près du restaurant KOPP animée par l'ancienne musique et avec la participation des gymnastes de la « Liberté » et de ceux de Colmar ainsi que de la fanfare ouvrière de Sainte Croix-en-Plaine.

### 7 octobre 1921

Compte-rendu de la Nachkilbe du 2 octobre 1921 : défilé des sociétés extérieures et de la société de Gymnastique au départ du restaurant « Au Raisin » (Otto BROCKHOFF) ; prestations gymnastiques sur la piste de danse suivies par de nombreux spectateurs. L'organisateur de la Kilbe (Eugène KELLER) semble être satisfait du résultat financier, car une heure avant la fin de la soirée l'accès à la piste était libre. Belle prestation également de l'ancienne musique.

### 22 novembre 1921

Lors d'une battue, 50 à 60 lapins de garenne classés nuisibles, ont été abattus.

### 20 décembre 1921

Grand succès du concert d'hiver de la Société de Musique « Espérance ». Celle-ci a impressionné le public par sa belle interprétation de morceaux réputés difficiles. Beau succès également pour les deux pièces de théâtre « D'latz Visit » et « Dr Christowa ».

### 21 décembre 1921

Il y a quelques jours la caisse d'un commerçant local a été « allégée » de 1 000 Francs. La gendarmerie enquête.

### 26 décembre 1921

Soirée dansante de la Sainte Etienne au restaurant KOPP avec le concours de l'ancienne musique.

### 31 décembre 1921

Concert et soirée dansante organisés par la Société de Musique « Espérance » à partir de 19 heures dans la salle de la mairie.

### 27 août 1921

Annnonce de la Kilbe du 28 août.

### 3 septembre 1921

Le restaurant ZIMMERLIN a eu hier soir la visite d'une bande de cambrioleurs. Ils sont entrés par une fenêtre, la porte étant verrouillée. Ont été dérobés une montre à gousset, 65 Francs en espèces, des cigares, des cigarettes, des bouteilles de liqueurs. Le montant du larcin s'élève à environ 200 Francs. Les voleurs n'ont pas laissé de traces, et ne semblent pas être des novices.

### 1<sup>er</sup> octobre 1921

Annnonce de la Nachkilbe du 2 octobre 1921.

### 20 octobre 1921

La récolte des betteraves fourragères est en cours. La récolte est mitigée dans les terres pauvres, alors que dans les bonnes terres elle est satisfaisante. La demande est forte et les betteraves, si tant est qu'il y en ait à vendre, se négocient à 8-10 Francs le quintal.

L'Ill est toujours à sec et même les plus anciens n'ont jamais vu cela. On craint un nouvel hiver sec, suivi d'un printemps également sec.

### 10 novembre 1921

Une tempête a renversé le 6 novembre de nombreux arbres dans le Kastenwald, en particulier des pins. L'hiver prochain il y aura des volumes importants de chablis à débiter, comme on n'en connaît d'habitude que dans le massif vosgien.

L'Ill est toujours à sec, alors que le niveau du Rhin est sensiblement monté ces derniers jours.

### 17 novembre 1921

L'Ill est encore à sec, de même que le lit de la Lauch. Il semblerait que jusqu'à hauteur de Mulhouse le niveau de la rivière soit correct, mais là-bas les eaux seraient dérivées.

### 20 décembre 1921

Compte-rendu du concert d'hiver avec représentation théâtrale de la société de Musique « Espérance ».

### 28 décembre 1921

Les vestiges de la dernière guerre restent nombreux dans notre ban communal, en particulier aux alentours de notre gare, et mettent du temps à disparaître au détriment des terres agricoles.



SOUVENIR  
de  
SUNDHOFEN  
(Hl-Rhin)

Edit. A. Kanitzer, 21, rue du Couvent, Mulhouse

# Chronique de l'école de Sundhoffen pour les années 1921-1922

**L'année scolaire débute le 11 octobre 1921.**

Début de l'année scolaire avec un basculement vers le système scolaire français :

**Classe I (cours moyen, interconfessionnel, mixte) : 41 enfants**  
(29 garçons, 12 filles)

**Classe II (cours élémentaire, interconfessionnel, mixte) : 35 enfants**  
(16 garçons, 19 filles)

**Classe III (cours préparatoire, interconfessionnel, mixte) : 33 enfants**  
(20 garçons, 13 filles)



L'institutrice SUTTER Hilda s'est mariée et a quitté le service. Elle est remplacée par SCHMIDT Jeanne venant de Metzeral.

Les cours de perfectionnement en français ont lieu les mercredis de 14 à 16 heures à partir du 19 octobre 1921 (M. SCHNAEBELE et Mlle OSTWALD y assistent).

**23 novembre 1921** : Conférence pédagogique à Colmar sur le thème du calcul aux cours préparatoire et élémentaire.

**29 novembre 1921** : La collecte pour la bibliothèque de Louvains a rapporté 46,10 Francs.

**Décembre 1921** : Les vacances de Noël ont été fixées du 23 décembre au 2 janvier 1922.

**1<sup>er</sup> mars 1922** : L'école reçoit 45 livres de la Direction Générale de l'Instruction Publique comme fonds d'une bibliothèque scolaire.

**8 mars 1922** : Inspection des classes I et II par M. DÔME, inspecteur primaire.

**14 mars 1922** : Photos de classe par M. Guillaume HAINÉ de Marckolsheim (1 Franc la carte).

**1<sup>er</sup> avril 1922** :

Examen de sortie en présence de M. HAAG maire, M. ISSLER pasteur, M. KUPFERER curé.

8 garçons et 7 filles sont reçus.

Épreuves de français : lecture, explication, grammaire, dictée  
d'allemand : lecture, grammaire  
de calcul : problème

**7 avril 1922** : Inspection de la classe III par M. DÔME.

**Du 13 au 24 avril 1922** : Vacances de Pâques.

**10 mai 1922** : FISCHER Odile passe avec succès le Certificat d'Études à Colmar.

**Du 16 juillet au 27 août 1922** : Grandes vacances.

**Du 18 septembre au 23 septembre 1922** : 5 jours fériés pour le cours préparatoire pour les travaux agricoles.

**Du 24 septembre au 31 septembre 1922** : 7<sup>ème</sup> semaine de vacances.

**Du 2 octobre au 7 octobre 1922** : 5 jours fériés pour les cours élémentaires et moyen pour les travaux agricoles.

## MAIRIE

1 rue de la Mairie - 68280 SUNDHOFFEN  
Tél.: 03 89 71 40 45 - Fax : 03 89 71 58 81  
Site internet : [sundhoffen.fr](http://sundhoffen.fr)  
e-mail : [mairie@sundhoffen.fr](mailto:mairie@sundhoffen.fr)

**Permanences de M. le Maire et des Adjointes :**  
Mardi et vendredi soir : de 19h à 20h et sur rendez-vous.

### Votre Mairie vous délivrera gratuitement

- Extraits d'acte de naissance, de mariage, de décès à **condition** qu'ils aient été enregistrés à Sundhoffen
- Livret de famille
- Carte d'électeur
- Légalisation de signature en sachant que le demandeur devra apposer sa signature en mairie, en présence d'un agent communal
- Permis de construire et certificat d'urbanisme

### Votre Mairie vous délivrera contre paiement

- Photocopie **A4** :
  - noir et blanc : 0,15 € pièce
  - couleur : 0,30 € pièce
- Photocopie **A3** :
  - noir et blanc : 0,30 € pièce
  - couleur : 0,60 € pièce

### Carte Nationale d'Identité / Passeport

Attention aux délais !

Ne remplissez plus le formulaire papier et gagnez du temps ! choisissez la **pré-demande en ligne** sur : <https://ants.gouv.fr/> rubrique « mon espace ».

Dans le cas où la demande nécessite le droit de timbre, l'achat d'un timbre fiscal dématérialisé sur : <https://timbres.impots.gouv.fr/pages/achat/choixSeries.jsp> est nécessaire pour finaliser la pré-demande en ligne.

Les formulaires peuvent toujours être récupérés chez nous en mairie. Il vous sera possible de déposer votre dossier à la mairie d'Andolsheim (sur RV) ou de Colmar (sur RV).

### Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

L'inscription sur les listes électorales ne se fait jamais de manière automatique.

La demande est à déposer en mairie ou à effectuer en ligne sur le site du service-public.fr. Elle devra être complétée à l'aide d'une copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, etc...) et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Sont concernés par cette démarche :

- les citoyens français récemment installés dans notre commune,
- les ressortissants d'un pays de l'Union européenne qui pourront participer aux élections européennes et municipales,

## NOUVEAUX HORAIRES

### Horaires d'ouverture :

Lundi : de 8h à 12h et de 14h à 19h

Mercredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

Mardi et jeudi : de 8h à 12h

Vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

- les électeurs déjà inscrits sur nos listes électorales mais ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune.

### Dates à retenir : Élections présidentielles et législatives

Les **10 et 24 avril 2022** auront lieu les élections présidentielles à la salle culturelle.

Les **12 et 19 juin 2022** auront lieu les élections législatives à la Salle Culturelle.

### Nouveaux arrivants

Pensez à vous inscrire en mairie !

Cette formalité facilitera vos démarches ultérieures (ex. : inscription sur la liste électorale). Dix minutes suffisent : présentez-vous en mairie avec une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille) et un justificatif de domicile (bail, facture).

### DELTA REVIE

L'association DELTA REVIE est née en 1978, le but est de proposer aux personnes âgées, handicapées, isolées et/ou fragilisées, une aide au maintien à domicile afin de compenser leur dépendance. Les bénévoles de l'Association proposent un système de téléalarme qui permet à la personne d'appeler à l'aide en cas de problème (chute, malaise, etc...).

L'installation de l'appareil de téléalarme est gratuite. Tous les frais sont inclus dans un abonnement fixe, ils ouvrent droit à réduction d'impôt sur le revenu. Les locations tiennent compte du niveau des revenus.

Pour tout renseignement,

- contacter le **03 89 33 17 40**
- ou par mail [deltarevie@orange.fr](mailto:deltarevie@orange.fr)
- ou sur le site [www.deltarevie68.fr](http://www.deltarevie68.fr)

### Plan d'alerte et d'urgence - Plan canicule

Dans le cadre d'un dispositif préventif de veille et d'alerte permettant d'atteindre les personnes isolées les plus fragiles, l'État a confié aux Maires la charge de recenser les personnes âgées de 65 ans et plus, de plus de 60 ans inaptes au travail et les personnes adultes handicapées, résidant à leur domicile, qui souhaitent s'inscrire sur le registre (confidentiel). Un questionnaire confidentiel est disponible sur simple demande en mairie.

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.



## Inscription en ligne pour les maisons de retraite.

Afin de faciliter les inscriptions en maison de retraite, les Alsaciens ont accès au site internet Via Trajectoire (<https://trajectoire.sante-ra.fr>).

Ce service en ligne gratuit, confidentiel et sécurisé, aide la personne âgée et ses proches à trouver et à s'inscrire dans une maison de retraite qui répond à leurs besoins. Il offre un gain de temps considérable car un dossier d'admission peut ainsi être envoyé en un seul clic à toutes les maisons de retraite alsaciennes qui sont connectées à Via Trajectoire.



## Colmar Agglomération (CA)

Plusieurs avantages s'offrent aux résidents de CA :

### Base Nautique de Colmar :

Un tarif préférentiel est appliqué aux administrés pour accéder à la Base Nautique de Colmar. Pour tout renseignement : [www.agglo-colmar.fr](http://www.agglo-colmar.fr)

L'achat de billet peut se faire en ligne :

[loisirs-nautiques-colmar.elisath.fr](http://loisirs-nautiques-colmar.elisath.fr) ou directement à la caisse de la base nautique. (Merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.)

### Animations été :

Un grand choix d'animations été (activités sportives et culturelles) est proposé aux enfants âgés de 5 à 18 ans par Colmar Agglomération à un tarif préférentiel.

### Info Energie :

Vous avez un projet de construction, de maîtrise de l'énergie dans le bâtiment, d'isolation, de chauffage ou d'énergies renouvelables, contacter l'Espace Info Energie de Colmar Agglomération (E.I.E.)

- au n° vert **0800 74 68 68**
- ou par mail à [espaceinfoenergie@agglo-colmar.fr](mailto:espaceinfoenergie@agglo-colmar.fr)



## Composteur de jardin

En plus de la collecte bio, Colmar Agglomération met à la disposition des usagers un composteur de jardin. Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille et du jardin et d'obtenir un compost pour ses propres

besoins de jardinage. Il diminue la quantité de déchets à éliminer. Ce composteur, d'une capacité de 400 litres, est disponible pour une participation de 10 € l'unité. Il est fourni avec un bio-seau ainsi qu'un guide du compostage avec toutes les explications techniques. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le **Service des déchets au 03 89 24 66 99.**

## Sacs Bio-déchets

Des rouleaux de sacs bio-déchets destinés à la poubelle brune peuvent être récupérés en mairie durant les horaires d'ouverture.



JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ

## Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon et fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. **Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable** pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

**L'attestation de participation JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat).** De plus, **le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.**

Les Français non recensés dans les délais légaux pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. Il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.



## ► Lutte contre le bruit

L'utilisation d'engins, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, engins de chantier, etc... est interdite à moins de 100 m des habitations :

- les jours ouvrables avant 7h et après 20h,
- les samedis avant 8h et après 19h,
- les dimanches et jours fériés avant 9h et après 12h.

## ► Avaloir pas synonyme de dépotoir

Dans les rues de notre commune, les avaloirs sont destinés à recueillir les eaux de pluie qui vont directement dans la nappe phréatique. N'étant pas reliés au réseau d'eaux usées, les avaloirs ne sont donc pas conçus pour recevoir des déchets (peinture, ciment, produits chimiques, huiles, feuilles mortes, hydrocarbures et graisses, de quelque nature que ce soit ainsi que le contenu des fosses septiques, etc...).

## ► Entretien des trottoirs et des caniveaux

Les riverains (propriétaires ou locataires) sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Il est également interdit de stocker gravier et terre sur les trottoirs ou de jeter les balayures sur la voie publique ou dans les avaloirs d'eaux pluviales, ce qui contribue à obstruer les avaloirs qui en cas de fortes pluies ne peuvent alors plus remplir leur rôle.

## ► Déneigement des trottoirs et accès aux boîtes aux lettres !

Pour la sécurité de tous, les habitants de la commune sont invités à déneiger leur trottoir lors des intempéries hivernales. Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles. La distribution est assurée 6 jours sur 7, et durant les intempéries hivernales, ce qui rend leur tâche difficile lorsque les accès aux boîtes aux lettres ne sont pas dégagés.

Enfin, pour éviter tout risque en cas de verglas, il est conseillé de répandre sur le trottoir des cendres, du sable, du gravier, de la sciure de bois ou du sel.

Si le déneigement des routes est à la charge de la commune, le déblayement des trottoirs incombe aux habitants propriétaires ou locataires.

## ► Plantation et taille des arbres et des arbustes

Les plantations sont autorisées :

à au moins 50 cm de la limite de propriété pour les arbres et les arbustes ne dépassant pas 2 mètres de hauteur,

à au moins 2 mètres de la limite de propriété pour les arbres et arbustes dépassant 2 mètres de hauteur.

Les propriétaires sont tenus de tailler régulièrement les arbres et arbustes plantés en limite de propriété de telle façon qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public, ni sur le domaine privé d'un voisin.

## ► Appels aux dons !



En vue de l'hiver qui approche, des collectes s'organisent au profit des animaux de la SPA de COLMAR. Pour les soutenir et leurs apporter un peu de chaleur, il vous est possible de donner des couvertures chaudes, plaids, couettes, draps, serviettes, draps de bain, vieux vêtements, etc.

Les animaux ont besoin de votre soutien toute l'année ! Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie.

## ► Sensibilisations ! Chiens et chats

Nous vous rappelons que lors de promenades, les chiens doivent être tenus en laisse. Chaque propriétaire doit être maître de son chien en toute circonstance, sous peine de sanction.

De plus, la stérilisation et la castration des chats sont indispensables et importantes. Le but de cette démarche est d'éviter la prolifération de chatons, de chats et donc d'abandons qui ne cessent d'augmenter tous les ans.

**Les animaux ne sont pas des objets ou marchandises mais des êtres vivants sensibles et intelligents que l'on ne jette, ni abandonne !**

Depuis le 1er janvier 2012, la commune fait partie de la Communauté d'Agglomération. L'activité fourrière animale est déclarée de **compétence communautaire** pour l'ensemble des communes membres de Colmar Agglomération. Tous les chiens ou chats trouvés errants, abandonnés ou en état de divagation seront mis en fourrière.

## ► Dépôt sauvage d'immondices

**3 emplacements de conteneurs enterrés existent sur la commune : rue des Stades, rue du Neuland et rue des Peupliers.**

La mauvaise utilisation des conteneurs occasionne des nuisances visuelles, olfactives et des impacts sur la salubrité publique. De plus, le fait de bourrer le conteneur déjà plein peut détériorer ce dernier.

Le dépôt sauvage est passible de poursuites et d'une amende allant de **35 à 68 €**. Par ailleurs, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer un tarif forfaitaire pour la prise en charge des dépôts sauvages par le service technique de la commune lorsque le contrevenant est identifié :

- 100 € pour un volume inférieur à 100 litres ;
- 250 € pour un volume supérieur à 100 litres ;
- Un tarif au coût réel pour les dépôts dont les frais d'élimination sont supérieurs à 250 €.

Partageons le plaisir d'habiter dans une commune propre. Nous pouvons y contribuer tous ensemble si nous faisons des gestes citoyens vis à vis de nos déchets. Un petit effort pour un grand pas.

## Ordures ménagères et bio déchets

### Jours de ramassages :

- **Mercredi** matin : Poubelle **bio-déchets**
- **Samedi** matin : **Ordures ménagères**

### Il est conseillé de sortir la poubelle la veille au soir !

Les rouleaux de sacs bio déchets peuvent être récupérés en mairie pendant les horaires d'ouverture.

## Poubelle, composteur, problème de collecte des ordures ménagères

Pour tout renseignement (commande, échange, remplacement, retrait des récipients, collecte non assurée, etc...), veuillez contacter le Service de la Gestion des Déchets aux

Ateliers Municipaux

Avenue de la Foire-aux-Vins à Colmar

Tél. 03 89 24 66 99

e-mail : [contact.dechet@agglo-colmar.fr](mailto:contact.dechet@agglo-colmar.fr)

## Collecte de verre et papier

Les conteneurs sont disposés près du parking du Centre Socio-Culturel, rue des Stades, rue du Neuland et rue des Peupliers. Les bouteilles plastique sans leur bouchon (eau, jus de fruits, lait, soupe, vinaigre, soda, lessive liquide, adoucissant) et tous vos emballages en aluminium et en acier sont collectés dans les bacs de vieux papiers (tri sélectif « bleu »).

Les bouteilles plastique d'huile ménagère ou moteur ne sont pas collectées.

## Déchetteries

Tous les autres déchets sont à déposer aux déchetteries intercommunales situées rue du Ladhof à Colmar et près du Pont des Américains à Horbourg-Wihr.

Pour les particuliers, ces centres acceptent gratuitement, tous les déchets autres que les ordures ménagères amenés par voiture ou petite remorque (camions et utilitaires non payants), à savoir les déchets encombrants, végétaux, les gravats en petite quantité, les huiles, les batteries, les peintures, etc.

Horaires d'ouverture selon tableau en page 29.

**Les jours fériés**, veuillez consulter la presse locale afin de connaître les éventuels changements d'horaires.

## Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III (SIEPI)

### Eau potable et assainissement

Urgence-Dépannage 24h/24

Tél. 03 89 49 45 15

Fax 03 89 49 90 62

1, Route de Herrlisheim à Niederhergheim

Président : M. Jean-Marc SCHULLER

## ENEDIS / G.R.D.F.

Les coordonnées se trouvent sur la dernière facture en votre possession.

**Urgence-Dépannage électricité** : 0 972 675 068

**Urgences gaz naturel** : 0 800 47 33 33

**Raccordement gaz naturel** : 09 69 36 35 34

**Raccordement électricité** : 09 69 32 18 45

## CABLAGE (TV/Internet) VIALIS

Tél. 03 89 24 60 40

**Hot Line TV par câble, Internet et Téléphonie** :

**09 73 01 02 03**

[www.vialis.tm.fr](http://www.vialis.tm.fr) - 10, rue des Bonnes Gens à Colmar

## Éclairage public

### Mairie de SUNDHOFFEN

Tél. 03 89 71 40 45

e-mail : [mairie@sundhoffen.fr](mailto:mairie@sundhoffen.fr)

Tout problème d'éclairage public est à signaler au secrétariat de mairie.

## Gendarmerie

Tél. 17

## Sapeurs-Pompiers

Tél. 18 ou

**Tél. 112 (n° d'urgence européen même portable verrouillé)**

**Depuis la départementalisation des sapeurs-pompiers, il faut obligatoirement composer le 18, pour toute intervention y compris pour les nids de guêpes**

Le déclencheur de la sirène est installé à l'église directement à gauche de la porte d'entrée. Après sa mise en route, il conviendra de se rendre immédiatement au Centre de Première Intervention, 1 rue de la Gare, afin de renseigner les sapeurs-pompiers.

## Défibrillateurs

Deux appareils sont installés dans la commune : l'un devant le portail d'entrée de la Maison des Associations, rue de la Mairie, l'autre dans le hall d'entrée au Centre Socio-Culturel, situé rue des Stades. L'appareil est conçu pour vous guider lors de son utilisation.

## Brigade Verte

La Brigade Verte intervient :

- de 8h à 23h (mai à août)
- de 8h à 22h (septembre à octobre)
- de 8h à 21h (novembre à février)

**Pour toute demande d'intervention** contacter le secrétariat de mairie au 03 89 71 40 45 durant les horaires d'ouverture.

**Contactez le secrétariat de la Brigade Verte uniquement les jours fériés :**

Tél. 03 89 74 84 04

Fax 03 89 74 73 27

e-mail : [contact@brigade-verte.fr](mailto:contact@brigade-verte.fr)

92, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Sultz

## Crédit Mutuel Ill et Hardt - Sundhoffen

Tél. 03 89 20 45 61

Fax 03 89 86 23 99

e-mail : [03211@creditmutuel.fr](mailto:03211@creditmutuel.fr)

4, rue de la Liberté à Sundhoffen

☺ Horaires d'ouverture et de rendez-vous :

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
Mardi :	9h à 12h	<b>sur RV</b>
Mercredi :	<b>sur RV</b>	<b>sur RV</b>
Jeudi :	<b>sur RV</b>	<b>sur RV</b>
Vendredi :	<b>sur RV</b>	14h à 18h
Samedi :	9h à 12h	<b>Fermé</b>

## Relais de poste

### Chez Jacky, Epicerie STOCKY

1, rue Meierhof à Sundhoffen

Tél. 03 89 71 40 50

### Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 6h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Le samedi : de 6h30 à 12h30 et de 14h à 17h

### Le départ du courrier est fixé :

- Grand'Rue et Rue de la Liberté du lundi au samedi à 9h
- Relais-poste à 15h

## Dentistes

**Dr Jean WEBER, Dr Sandrine BRONNER et Dr Chloé LEMERLE**

Tél. 03 89 71 51 11

30a, Grand'Rue à Sundhoffen

Site : <https://dentistes-bronner-et-weber.fr/>

☎ Consultations :

	Matin	Après-midi
Lundi :	7h à 20h <b>en continu</b>	
Mardi :	8h10 à 16h <b>en continu</b>	
Mercredi :	8h10 à 12h	14h à 18h30
Jeudi :	8h10 à 12h	14h à 18h30
Vendredi :	8h10 à 12h	14h à 18h30
Samedi :	8h10 à 12h	<b>Fermé</b>

☎ Accueil téléphonique :

Lundi, mercredi,

jeudi et vendredi : De 9h à 12h et de 14h30 à 17h30

Mardi : De 9h à 15h

Samedi : **Fermé**

☎ Prise de RV : Possibilité via le site internet.

Pour les urgences pendant les jours fériés composer le 15.

## Cabinet de kinésithérapie

**M<sup>me</sup> Sandrine DEIMER-VONTHRON**

**M<sup>me</sup> Sophie STREITMATTER**

**M<sup>me</sup> Montana DOUCHET**

**M<sup>me</sup> Flora JOST**

Tél. 09 83 24 33 65 – 06 50 41 72 95

39, rue Marie Gocker à Sundhoffen

☎ Consultations :

Lundi au jeudi : de 8h15 à 12h et de 13h à 19h30

Vendredi : de 8h15 à 12h et de 13h à 17h

## Cabinet d'orthophonie

**M<sup>me</sup> Aline HASSEL**

**M<sup>me</sup> Jennifer PRÉCHEUR-HECHINGER**

**M<sup>me</sup> Adeline SCHIELE**

Tél. 06 52 03 10 49 et 06 30 98 82 11

41, rue Marie Gocker à Sundhoffen

☎ Consultations **sur rendez-vous** du lundi au vendredi

## Orthoptiste

**M<sup>me</sup> Camille GOEPFERT**

**M<sup>me</sup> Anais LOIARRO**

Tél. 07 66 12 56 99

e-mail : [cg.orthoptie@gmail.com](mailto:cg.orthoptie@gmail.com)

41, rue Marie Gocker à Sundhoffen

☎ Consultations **sur rendez-vous**

Mardi après-midi

Mercredi et jeudi en journée jusqu'à 19h30

## Ergothérapeute D.E. en pédiatrie

**M<sup>me</sup> Marie GAURE**

Tél. 07 87 13 20 66

41, rue Marie Gocker à Sundhoffen

☎ Consultations **sur rendez-vous**

Mercredi en journée et samedi matin

## Diététicienne Nutritionniste

**M<sup>me</sup> Camille FORGES**

Tél. 06 19 75 66 82

41, rue Marie Gocker à Sundhoffen

☎ Consultations **sur rendez-vous**

Lundi, mardi, jeudi et samedi : de 8h à 20h

## Centre pluridisciplinaire

41, rue Marie Gocker à Sundhoffen

### Podologue

**M. Simon CORVISIER**

Tél. 06 42 98 11 33

☎ Consultations **sur rendez-vous**

Lundi au vendredi : de 8h à 20h

### Ostéopathe

**M. Jordan MARTIN**

Tél. 06 75 92 81 94

☎ Consultations **sur rendez-vous**

Lundi au vendredi : de 8h à 20h

## Pharmacie du NEULAND

**M<sup>me</sup> Nathalie PETITDEMANGE**

Tél. 03 89 71 53 53

8, rue du Neuland à Sundhoffen

☎ **Lundi au Vendredi :**

de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30

**Samedi :** de 8h30 à 12h30

**Pour connaître la pharmacie de garde :**

**Tél. 3237**

Sites internet : [www.resogardes.com](http://www.resogardes.com)

<https://pharmaciaduneuland.com>

## Médecins Généralistes

**Cabinet Médical de Sundhoffen**

**Dr Charlyne GOUIN et Dr Wilfrid DANNER**

Tél. 03 89 71 44 33

8a, rue du Neuland à Sundhoffen

☎ Consultations sur rendez-vous

**La prise de RV se fait auprès du secrétariat OUVERT les :**

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

de 8h à 12h de 14h à 17h45

- Mercredi **uniquement le matin :**

de 8h à 12h

## Groupeement Infirmier du Neuland

**M<sup>me</sup> Anne SCHILLINGER, M<sup>me</sup> Anne SPENLÉ, M<sup>me</sup> Sandra WEISS,**

**M<sup>me</sup> Virginie WILHELM et M<sup>me</sup> Annelies BOEKEN.**

Tél. 03 89 41 74 54

**Soins au cabinet** sur rendez-vous 7j/7 :

**A Sundhoffen**, 8a, rue du Neuland

**A Horbourg-Wihr**, 53a, Grand'Rue

**Soins à domicile** sur rendez-vous 7j/7

## Collectivité Européenne d'Alsace

**Espace Solidarité Senior**

Mairie

44, Grand'Rue à Horbourg-Wihr

Tél. 03 89 21 74 94

e-mail : [secretariatpghor@alsace.eu](mailto:secretariatpghor@alsace.eu)

L'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le jeudi après-midi.

M<sup>me</sup> Marie-Paule HERTRICH, Conseillère en Économie Sociale et Familiale, reçoit **sur rendez-vous le jeudi de 9h à 12h.**

## Les journaux locaux

Correspondant :

**DNA/L'ALSACE :** M. Norbert FINCK

20, rue de la Gare à Sundhoffen

Tél. 06 84 02 50 65

e-mail : [n.finck@sfr.fr](mailto:n.finck@sfr.fr)

## Assistante Sociale : Valérie NICOLE

### Espace Solidarité de la Couronne Colmarienne

5, rue Messimy à Colmar  
Tél. 03 89 30 67 40

e-mail : [escourcolmsternarie@alsace.eu](mailto:escourcolmsternarie@alsace.eu)

Une secrétaire vous donnera un rendez-vous avec une assistante sociale dans les meilleurs délais. Notre équipe (assistantes sociales, conseillère en économie sociale et familiale, éducateur, puéricultrice, sage-femme) sera à votre disposition pour un éventuel accompagnement.

#### Horaires d'ouverture :

- le lundi de 13h30 à 17h
- du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

## Caisse Assurance Retraite et Santé Au Travail (CARSAT Alsace-Moselle)

36, rue du Doubs à Strasbourg

Serveur téléphonique vocal « Allo retraite » au **39 60** (0,06 € la minute) du lundi au vendredi de 8h à 17h pour obtenir des informations d'ordre général sur la retraite, le suivi de votre dossier, la date et le montant de vos trois derniers paiements, le montant de votre retraite à déclarer aux impôts en période de déclaration fiscale.

## NOUVEAU ! Un guichet unique : France SERVICES

Pour toutes vos démarches administratives :

- SOCIAL-SANTE: site AMELIE
- RETRAITE : assurance retraite
- SITE ANTS: carte grise, permis, pré demande passeport, carte d'identité
- Finances publiques : déclaration revenus en ligne
- FAMILLE LOGEMENT
- JUSTICE: accès au droit, casier judiciaire, conciliation/médiation
- Pôle emploi
- MSA

Mairie de Neuf-Brisach

Tél. accueil mairie : 03 89 72 51 68

Ligne direct : 03 67 04 00 12

e-mail : [franceservices@neuf-brisach.fr](mailto:franceservices@neuf-brisach.fr)

## INFOBEST Vogelgrun/Breisach

Infobest propose régulièrement des permanences des conseillers des caisses d'assurance maladie allemande et française. Une inscription préalable est indispensable. Il convient de prendre rendez-vous par téléphone, courriel ou directement sur place :

### INFOBEST Vogelgrun/Breisach

Île du Rhin – Vogelgrun

Tél. 03 89 72 04 63

e-mail : [vogelgrun-breisach@infobest.eu](mailto:vogelgrun-breisach@infobest.eu)

## Réseau APA (APALIB et APAMAD)

### Plaine du Rhin

#### Aide et Accompagnement à domicile liés à une perte d'autonomie

Aide à la vie quotidienne, livraison de repas, soins infirmiers à domicile, protection juridique des majeurs, aide administrative, visite à domicile, téléassistance, garde de nuit (FANAL).

Tel. 03 89 32 78 78

2, place de l'Arsenal à Neuf-Brisach

## Fami Emploi 68 (service de l'association APALIB)

Employer un salarié à domicile pour le ménage, le repassage, la garde d'enfant, les petits travaux, ..., par le biais du CESU c'est bien et faire appel à un service mandataire c'est encore mieux.

Le service « mandataire » de Fami Emploi 68 vous rassure et vous accompagne dans la gestion de diverses tâches administratives (rédaction du contrat de travail, gestion des fiches de paie, déclaration des charges sociales...), vous assure le respect de la réglementation sociale et vous évite les litiges.

#### Pour plus d'informations :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
au 03 89 32 78 68

#### Siège social :

75, allée Gluck BP 2147 à Mulhouse

Tél. 03 89 32 78 78 – [www.reseau-apa.fr](http://www.reseau-apa.fr)

## ALMA Alsace (Allo Maltraitance Personnes Agées et/ou Handicapées)

La maltraitance, la violence, qu'elle soit psychologique ou physique, vient le plus souvent, quand les « mots » ne peuvent être dits. L'antenne régionale ALMA propose une écoute anonyme et de trouver de l'aide en toute confidentialité. Si vous êtes confronté(e) ou témoin d'une situation contacter le 03 89 43 40 80.

## France ALZHEIMER

Formation des aidants, groupes de paroles, cafés-mémoires, haltes-relais, pauses détentes, virades de l'amitié, sortie familiale et fête de Noël, écoute...

### Antenne de Colmar

18, rue Charles Sandherr – Clinique de Diaconat

Tél. 03 89 21 22 22

e-mail : [alsacealzheimers@wanadoo.fr](mailto:alsacealzheimers@wanadoo.fr)

Site : [www.francealzheimers-hautrhin.org](http://www.francealzheimers-hautrhin.org)

## École des Parents et des Éducateurs du Haut-Rhin

### Maison des Associations

68, route d'Ingersheim à Colmar

L'Association écoute, informe les couples et les familles confrontés à des problèmes économiques, professionnels, difficulté éducative, de couple, conflit, suite à une séparation, syndrome dépressif, deuil difficile...

**Inter Service parents : 03 89 24 25 00**

**Espace Ecoute Jeunes : 03 89 41 41 14**

## Maison des Adolescents du Haut-Rhin 68 (MDA 68)

La Maison des Adolescents est destinée aux jeunes de 12 à 25 ans, aux familles et aux professionnels. Elle a pour mission d'apporter des réponses de santé globale (somatiques, psychiques, sociales, scolaires, éducatives, et relationnelles), accès aux droits. C'est un lieu d'accueil, d'écoute, de prise en charge, d'information et de soins.

### MDA 68

8 rue des Pins à Mulhouse

Tél. 03 89 32 01 15

e-mail : [resoado@mda68.fr](mailto:resoado@mda68.fr)

Antenne de Colmar, le mercredi sur rendez-vous au :

03 89 32 01 15.

## Association Couples et Familles du Haut-Rhin

L'Association accompagne des personnes et des couples vivant des situations relationnelles difficiles ou conflictuelles, dans leur vie quotidienne.

M<sup>me</sup> RECK, conseillère conjugale et familiale vous accueille pour les entretiens individuels ou de couple.

Tél. 06 18 21 44 84 (info et rendez-vous)

Mairie, 35, rue Principale à Wolfgantzen

## Paroles de familles - Aidants Familiaux

Vous vous occupez d'un proche dépendant ?  
Il existe un site internet conçu pour vous, aidants familiaux :  
[www.aidants68.fr](http://www.aidants68.fr)  
ou par téléphone au 03 89 30 41 79.

**Maison des Associations Familiales et des Familles de l'UDAF 68**  
7, rue de l'Abbé Lemire (Bât A, RDC) à Colmar

## La Poste : "Veiller sur mes parents"

La Poste offre un service payant : le facteur passe prendre des nouvelles de vos parents et vous tient informé.  
Pour en savoir plus, consultez le site :  
[www.laposte.fr/veillersurmesparents](http://www.laposte.fr/veillersurmesparents)

## Maison de la Justice et du Droit de Colmar

Une nouvelle activité d'écrivain public s'est créée depuis le 25 octobre 2011 au sein de la MJD. Elle aide à la rédaction de documents, courriers, requêtes et autres formalités.  
Les permanences ont lieu une fois par mois le mardi sur rendez-vous.

### Maison de la Justice de Colmar (MJD)

11a, avenue de Rome à Colmar

Tél. 03 89 80 11 67

e-mail : [mjd.colmar@justice.fr](mailto:mjd.colmar@justice.fr)

Vous êtes ou avez été victime de **violences conjugales** ?

Vous craignez ou subissez des **représailles** depuis votre séparation, vous êtes en situation de **danger** ?

Contactez l'association ACCORD 68 :

12, rue des Chênes à Mulhouse

Tél. 03 89 56 28 88

e-mail : [info@accord68.org](mailto:info@accord68.org)

## Les Paroisses

### Paroisse Protestante :

**Pasteur Philippe CLAIR**

28, rue Arrière à Muntzenheim

Tél. 03 89 47 40 94

### Paroisse Catholique :

**Curé Jean WROBEL**

10a, rue Saint Jacques à Heiteren

Tél. 03 89 72 51 52

Les inscriptions pour la Première Communion et la Profession de Foi doivent se faire au courant du mois de septembre.

## Écoles de Sundhoffen

### École élémentaire :

☺ Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

de 8h20 à 11h50 et de 13h50 à 16h20

Directrice : M<sup>me</sup> Isabelle GRINGER

Tél. 03 89 71 44 45

### École maternelle :

☺ Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

de 8h15 à 11h45 et de 13h45 à 16h15

Directrice : M<sup>me</sup> Katia SCHWENTZEL

Tél. 03 89 71 46 46

e-mail : [ce.0681065n@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0681065n@ac-strasbourg.fr)

## Cantine - Accueil périscolaire

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

- accueil du matin de 7h30 à 8h05

- cantine à l'école primaire de 11h45 à 13h35

- accueil du soir de 16h15 à 18h30

Pour les inscriptions, adressez-vous à l'Association des Parents d'Élèves des Écoles de Sundhoffen (APEES),

Présidente : M<sup>me</sup> Marie LABEAUNE

6, rue de l'Église à Sundhoffen

Tél. 03 89 72 89 43

# Horaires des DECHETTERIES de Colmar Agglomération (CA)

Pensez à emporter votre carte d'accès aux déchetteries !

HORAIRES D'ÉTÉ - du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<b>LADHOF</b>	9h à 19h en continu	8h à 18h en continu	9h à 12h30				
<b>EUROPE</b>	9h à 19h en continu	8h à 18h en continu	9h à 12h30				
<b>ILL</b>	8h/12h et 14h/18h	FERMÉE	8h/12h et 14h/18h	8h/12h et 14h/18h	8h/12h et 14h/18h	8h/12h et 14h/18h	FERMÉE
HORAIRES D'HIVER - du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<b>LADHOF</b>	9h à 18h en continu	8h à 17h en continu	9h à 12h30				
<b>EUROPE</b>	9h à 18h en continu	8h à 17h en continu	9h à 12h30				
<b>ILL</b>	8h/12h et 14h/17h	FERMÉE	8h/12h et 14h/17h	8h/12h et 14h/17h	8h/12h et 14h/17h	8h/12h et 14h/17h	FERMÉE

Numéros de  
téléphone utiles



Service Gestion des Déchets : **03 89 23 62 62**  
Rohr Environnement : **03 89 21 09 50**  
Déchetterie Ladhof : **03 89 23 65 30**

Déchetterie Europe : **03 89 27 50 93**  
Déchetterie de L'ill : **06 46 47 04 35**

## À UN CHEVEU PRÈS !



Le client demande à son coiffeur : « Vous devriez me facturer moins cher pour me couper les cheveux, j'en ai si peu ». « Dans votre cas monsieur, ce n'est pas la coupe de cheveux que nous vous faisons payer, c'est le temps perdu à les chercher ! »

Il est vrai que chez certains, les cheveux, ce n'est pas (ou plus) compliqué d'en faire l'addition ! Qu'ils se consolent, car comme le dit le proverbe : « Celui qui n'a que trois cheveux les a vite peignés. »

Savez-vous que leur nombre dépend de leur couleur ? Plus ils sont clairs, plus ils sont fins et plus ils sont nombreux. Mais plus ils sont foncés, plus ils sont épais et moins ils sont nombreux. Ainsi, une personne aux cheveux roux en a par exemple 75 000, alors qu'en moyenne, on compte de 100 000 à 150 000 cheveux par personne. Nous ne sommes donc pas tous égaux en ce qui concerne les cheveux. Même dans leur durée de vie, puisque pour un homme elle est d'environ 3 ans, alors que la durée de vie moyenne d'un cheveu chez une femme est de 4 à 7 ans. On en perd 40 à 60 par jour, davantage en automne, et moins au printemps et en été. Et un homme européen produit 70 grammes de cheveux par an.

Le cheveu, ou plutôt la santé du cheveu, est donc tributaire de son environnement. D'ailleurs, si vous en perdez anormalement, ce peut être le signe d'un stress, d'un accident, d'une maladie. Ils reflètent parfois aussi la nature de notre alimentation. Au fond, le cheveu, c'est une partie de nous, une mémoire de notre vie. Au point que l'étude d'un cheveu procure une foule de renseignements. En effet, les cheveux enregistrent et stockent des informations tels que les polluants de l'environnement, la consommation de drogues, l'horloge biologique, les causes de la mort... Bref, ça vaut le coup de se couper les cheveux en 4 !

### Mes amis, même vos cheveux sont tous comptés ! (Luc 12, 7)

Lorsque Jésus dit cela à ses disciples, ce n'est pas pour leur passer la main dans les cheveux. Mais pour les encourager, dans leurs difficultés, à tenir bon malgré tout ce qui peut leur arriver. L'histoire de la première Eglise montrera que les premiers chrétiens ont souffert, parfois jusqu'à la mort, à cause de leur foi. Mais ils se savaient accompagnés par Celui qui les connaissait jusqu'à la racine de chacun de leurs cheveux.

### Mes amis, même vos cheveux sont tous comptés ! (Luc 12, 7)

Autant dire que le Seigneur connaît tous les détails de la vie de ses amis, ce qui les réjouit comme ce qui les peine, ce qui les inquiète comme ce qui les rassure, ce qui leur fait du mal comme ce qui leur fait du bien.

Nous ne vivons pas toujours des événements faciles dans nos vies personnelles, dans nos vies professionnelles, dans nos engagements qu'ils soient d'Eglise ou ailleurs. Parfois, il y a même de quoi se prendre aux cheveux. Jésus dit à ses amis que dans tout cela, il est bien présent pour apporter son aide et son réconfort, son soutien et sa paix. C'est possible, puisqu'il nous connaît... à un cheveu près ! Si seulement cela pouvait nous éviter d'avoir des cheveux blancs...

Toto demande à sa maman : « Maman, pourquoi tu as des cheveux blancs ? » Sa maman répond : « C'est parce que, quand tu m'énerves, ça me donne des cheveux blancs. » « Et alors qu'est-ce que tu as fait à mamie pour qu'elle en ait autant ? »

Alors, quand il y aura un cheveu au point de s'arracher les cheveux ou qu'on nous fera dresser les cheveux sur notre tête, restons toujours coiffés de l'idée qu'ils sont tous comptés !

Philippe Clair

Pasteur au service du secteur des paroisses UEPAL de Jebnheim, Kunheim et Muntzenheim  
(03 89 47 40 94 - philippe.clair@uepal.fr)

Pour toute demande, adressez-vous au pasteur Philippe Clair ou à la Présidente du Conseil Presbytéral Valérie Riess (06 40 78 37 02).

Si vous ne deviez pas recevoir le journal Semailles, n'hésitez pas à le demander. Vous pourrez recevoir la version papier ou PDF. Vous y trouverez toutes les infos paroissiales et consistoriales.



# AU FIL DES SAISONS



## DÉCEMBRE 2020

Réaménagement du bureau des adjoints et de la salle de réunion en décembre 2020 et en janvier 2021



Noël à l'école élémentaire

Spectacle de magie



## JANVIER 2021

Crémation des sapins le 9 janvier



De la neige à l'école !

## FÉVRIER 2021

76<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Sundhoffen le 5 février



Carnaval à l'école élémentaire



**MARS 2021**

Taille d'arbres organisée par l'Association Familiale le 20 mars



# PRINTEMPS

## AVRIL 2021

Le 100<sup>ème</sup> jour d'école ça se fête !



## MAI 2021

Cérémonie du souvenir le 8 mai

Départ à la retraite de  
Mme Danielle SCHWENDIMANN  
le 30 mai





## JUIN 2021

Journée citoyenne  
le 5 juin



Des ateliers animés grâce aux  
bénévoles petits et grands !



JUILLET 2021



Accueil de Loisirs sans Hébergement



Organisé par l'Association Familiale



Fête nationale  
le 13 juillet



Le départ de la 2<sup>ème</sup> étape du Tour  
d'Alsace est passé par Sundhoffen  
le 22 juillet





# AUTOMNE

## SEPTEMBRE 2021

Fête des voisins de la rue des Violettes le 18 septembre



Marché aux puces organisé par ELL WATTER le 12 septembre



Présentation de danses folkloriques aux élèves de l'école élémentaire



## OCTOBRE 2021

Semaine du goût à l'école élémentaire



100<sup>ème</sup> anniversaire  
de Madame Lucie STEINMETZ  
le 4 octobre

## NOVEMBRE 2021

Cérémonie du 103<sup>ème</sup>  
anniversaire de l'Armistice de  
1918 le 11 novembre



## Quoi de neuf à l'école élémentaire ?

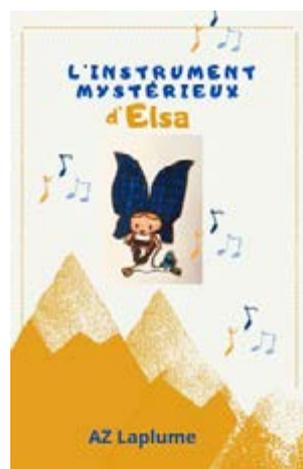
L'année scolaire 2020/2021 s'est déroulée sereinement, malgré un protocole sanitaire strict à respecter et le port du masque devenu obligatoire pour tous les enfants de l'école. Toutes les activités sportives ainsi que toutes les manifestations ont été malheureusement annulées suite à la crise sanitaire.

En octobre 2020, nous avons eu la chance de pouvoir accueillir l'association « Guerre et chevalerie » dirigée par Olivier BINDER, originaire de la commune de SUNDHOFFEN. Nous avons fait un véritable voyage dans le temps qui nous a permis de découvrir la vie quotidienne au Moyen-Âge et les techniques de combat. Nous avons également assisté à un spectacle équestre sur les berges de l'Ill. Une superbe journée !



Durant l'année scolaire, les quatre classes de l'école ont voyagé autour du monde pour aider Elsa à retrouver son instrument de musique mystérieux, qu'elle a entendu, un jour, lorsqu'elle se promenait en ville. A travers ce voyage, les enfants ont découvert des instruments insolites sur les différents continents. Ce livre collectif, entièrement écrit et illustré par les enfants, retrace leurs aventures et le fruit de leur travail. Quatre fresques décoratives murales ont aussi été réalisées afin d'immortaliser ce voyage sur les murs de l'école.

Un très beau projet collectif qui a suscité beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme de la part des petits et des grands !



A la rentrée, 84 élèves ont pris le chemin de l'école et les enseignantes, en place depuis quelques années maintenant, ont accueilli deux nouvelles collègues au sein de leur équipe : Emmanuelle FERRY-QUIETI qui a pris en charge les 19 élèves de CP et Marjorie GSELL, qui complète le mi-temps de Laurence COLIN, le lundi et le vendredi, avec 21 élèves en CM1/CM2.

Une très belle année scolaire à tous les élèves et à leurs enseignantes !

La directrice  
Isabelle GRINGER

L'équipe enseignante, de gauche à droite : Marjorie GSELL, Sylvie GARNCARZ (22 élèves de CE1/CE2 le lundi, jeudi et vendredi), Christine HEIL (CE2/CM1 le lundi, jour de décharge de la directrice et CE1/CE2 le mardi), Emmanuelle FERRY-QUIETI, Laurence COLIN (21 élèves en CM1/CM2 le mardi et le jeudi) et Isabelle GRINGER (directrice, 22 élèves de CE2/CM1 du mardi au vendredi).

Il manque sur la photo Valérie JOGA, AESH, qui s'occupe de deux élèves de l'école.



## PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS... TANT QUE LE LOUP N'Y EST PAS !

Petit chaperon rouge, loup, Hansel et Gretel, les 3 petits cochons, Boucle d'or et les 3 ours, tels sont les personnages des contes traditionnels qui ont rythmés notre année scolaire 2020/2021.

Les élèves ont pu construire leurs apprentissages dans les 5 domaines autour de ce fil conducteur et travailler en littérature sur différentes versions de ces contes. Ils ont appris à différencier ceux écrits par Charles Perrault, écrits pour les adultes avec leur morale et ceux écrits par les frères Grimm, pour les enfants car ils finissent toujours bien !

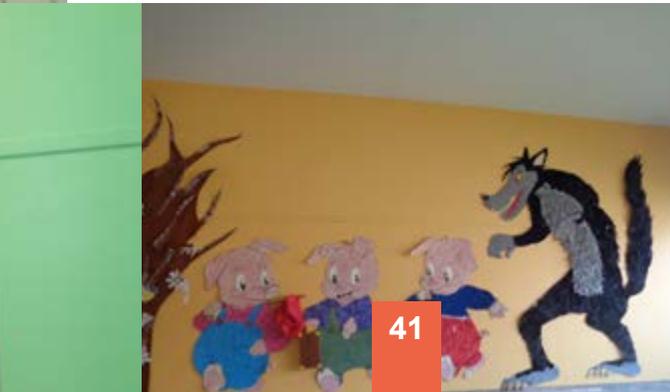
Ils ont également pu comparer les versions originales avec différents albums en ayant fait des versions dérivées tel que « Le petit chaperon Rose » ou « Le chapeau rond rouge » de Geoffroy de Pennard, « La vengeance des 3 ours » etc

Cette année scolaire, dans une suite logique, les apprentissages scolaires seront autour du LOUP.

Les enfants découvriront le loup d'Orianne Lallemand, celui de Pennard, Mini-Loup de Philippe Matter et l'animal craintif qui n'a rien à voir avec ce monstre qui représente toutes les angoisses des enfants.

Cette année scolaire sera également rythmée par le dispositif « École et Cinéma ». Les élèves de maternelle assisteront à 2 séances au cinéma CGR. La première sera le 3 décembre pour voir « Le poison Arc-En-Ciel ». Ces séances seront travaillées avec les élèves en classe en amont et en aval pour travailler personnages, décors, morale, réalisation...

Une année riche en émotions et découvertes nous attend ainsi que de jolies surprises...



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022



## JANVIER

- 8 et 9 Séminaire musical de la Société de Musique « Espérance »
- 9 Crémation des sapins
- 20 Assemblée Générale des Secouristes
- 22 Tournoi de football « Challenge Pierre Bourger » organisé par l'ASS
- 29 Concert de gala de la Société de Musique « Espérance »

## FÉVRIER

- 6 77<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Sundhoffen suivi du Repas des Anciens Combattants
- 11 et 12 Théâtre en dialecte organisé par la Société de Musique « Espérance »
- 26 et 27 Théâtre en dialecte organisé par l'association « Ell Watter »

## MARS

- 7 Don du sang
- 12 Assemblée Générale de l'APP à l'étang
- 13 Ouverture de la pêche organisée par l'APP à l'étang
- 19 Cérémonie d'hommage aux « Morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
- 27 Fête des Aînés organisée par la Municipalité

## AVRIL

- 9 Concert spirituel
- 10 Élection Présidentielle à la salle culturelle
- 24 Élection Présidentielle à la salle culturelle

## MAI

- 1 Fête à l'étang de pêche de l'APP « Les Muguets »
- 8 Cérémonie du souvenir suivie de l'Assemblée Générale de l'Association des Anciens Combattants
- 16 Don du sang
- 31 Théâtre organisé par la Comédie de Colmar

## JUIN

- 4 Marche populaire organisée par l'ASS
- 5 Fête de l'Amitié organisée par l'ASS
- 12 Élections législatives à la Salle Culturelle
- 18 Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle
- 18 Fête de la Musique
- 19 Élections législatives à la Salle Culturelle
- 24 Sanglier à la broche organisé par l'ASS
- 26 Grepeltturnier de l'ASS
- 30 Assemblée Générale du Club de Gymnastique

## JUILLET

- 1 Kermesse des écoles
- 9 Pêche semi-nocturne organisée par l'APP à l'étang
- 9 Cérémonie de la Fête Nationale
- 9 ou 16 Bal des Sapeurs-Pompiers sur le parking du CSCS

## AOÛT

- 13 Soirée « Tartes flambées » organisée par l'APP à l'étang
- 29 Don du sang

## SEPTEMBRE

- 7 Excursion des Anciens Combattants
- 11 Marché aux puces organisé par « Ell Watter »

## OCTOBRE

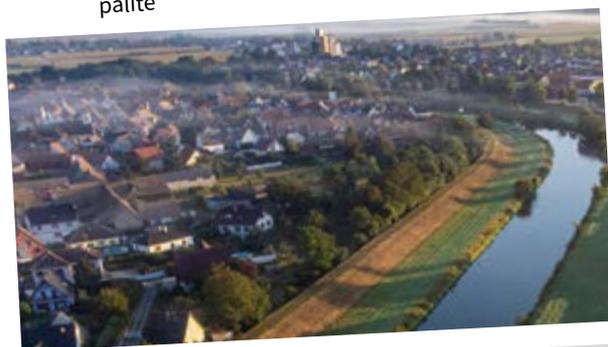
- 2 Pêche de clôture à l'étang de l'APP
- 9 Banquet des travailleurs organisé par l'APP à l'étang
- 16 Fête paroissiale

## NOVEMBRE

- 11 104<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918  
Banquet de l'Association des Anciens Combattants
- 19 Assemblée Générale du Tennis-Club
- 27 Assemblée Générale du Pétanque-Club

## DÉCEMBRE

- 1 Assemblée Générale de l'association « Automne Fleuri »
- 4 Repas de Noël organisé par l'Automne Fleuri
- 9 Repas de la Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers à Andolsheim
- 10 Soirée familiale des Secouristes
- 19 Don du sang
- 28 Réception de fin d'année organisée par la Municipalité



# OÙ JOINDRE LES ASSOCIATIONS ?

## Association des Anciens Combattants et Victimes des guerres

**Président :** M. Roger KELLER  
1, rue des Jardins à Sundhoffen  
Tél. 03 89 71 45 12

## Société de Musique « Espérance »

**Président :** M. Arnaud ZIMMERLIN  
28, Grand'Rue à Biesheim  
Tél. 06 89 11 78 01  
Musique et répétition d'ensemble

## Association des Secouristes et Donneurs de sang

**Président :** M. Alain LUSZEZINSKI  
6, rue Adolphe Murbach à Sundhoffen  
Tél. 03 89 71 96 62

## Association Sportive 1950 (Football)

**Président :** M. Jacky ZINS  
8, rue des Alpes à Sundhoffen  
Tél. 03 89 24 78 30

## Amicale des Sapeurs-Pompiers Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers

**Président :** M. Théo FAHRNER  
4, rue des Merles à Sundhoffen  
Tél. 06 89 70 66 16  
theo.fahrner112@gmail.com

## Association Familiale de Sundhoffen

**Présidente :** M<sup>me</sup> Anne-Marie BOURGER  
14, rue des Stades à Sundhoffen  
Tél. 06 66 23 21 95  
assocfamiliale@gmail.com  
<https://www.facebook.com/sundhoffen>  
Multiples activités pour tous de 4 à 99 ans

## Chorale « Echo de l'III »

**Présidente :** M<sup>me</sup> Marie-Claire SCHULLER  
2, rue des Jardins à Sundhoffen  
Tél. 03 89 71 50 14

## Club de Gymnastique de Sundhoffen

**Présidente :** M<sup>me</sup> Dominique WEGRICH  
7, rue des Primevères à Sundhoffen  
Tél. 06 89 89 96 89

## Association « Ell Watter »

**Président :** M. René METZGER  
10, rue des Acacias à Sundhoffen  
Tél. 03 89 71 50 48  
Représentations théâtrales en dialecte et marché aux puces

## Association « Automne Fleuri »

**Présidente :** M<sup>me</sup> Lucienne SAUER  
11, rue des Mésanges à Sundhoffen  
Tél. 06 80 28 93 73  
Cercle de jeux, rencontres hebdomadaires

## Association des Parents d'Elèves de Sundhoffen (APEES)

**Présidente :** M<sup>me</sup> Marie LABEAUNE  
6, rue de l'Eglise à Sundhoffen  
Tél. 03 89 72 89 43  
apees68280@yahoo.fr  
Cantine scolaire – Accueil périscolaire

## Pétanque-Club

**Président :** M. Virgile DA CONCEICAO  
13, impasse des Anémones à Biesheim  
Tél. 06 20 10 05 02  
Concours des « Villageois »

## Tennis-Club

**Président :** M. Serge LEMAIRE  
16, rue Prairial à Sundhoffen  
Tél. 06 77 74 38 80

## Arts Martiaux

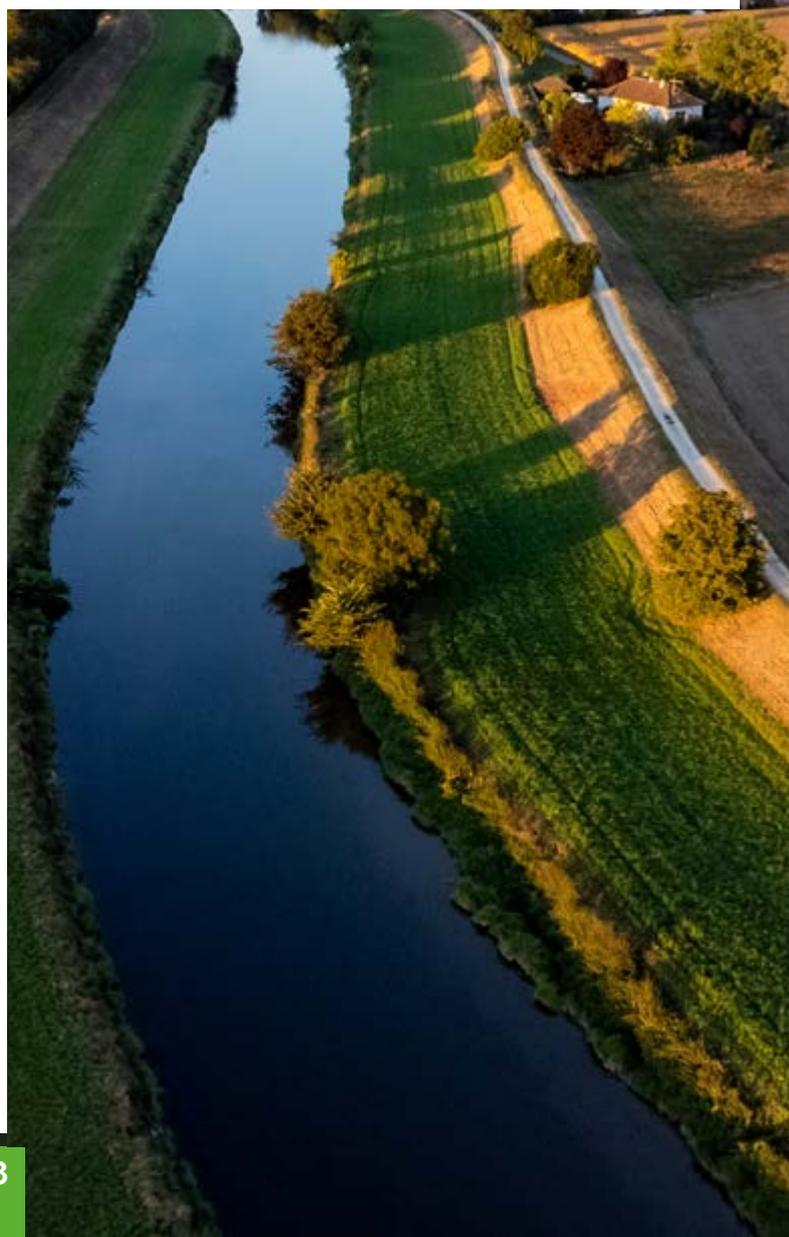
**Président :** M. Sébastien WISS  
145D, rue Principale à Berrwiller  
Tél. 06 12 69 23 26  
Judo : Enfants et Adultes

## Association de Pêche et de Pisciculture « Les Muguets »

**Président :** M. Dante RAMI  
18, rue du Petit Colmar à Sundhoffen  
Tél. 06 80 16 15 17

## Les plongeurs de l'III

**Président :** M. Jacky BAUMANN  
6 rue des Chênes à Sundhoffen  
Tél. 06 70 16 04 72



# SAPEURS-POMPIERS DE SUNDHOFFEN

En dépit du fait que le COVID fasse encore partie de notre quotidien, l'année 2021 nous aura permis de nous retrouver davantage et de pouvoir organiser à nouveau quelques événements tels le stand grillades-frites lors du marché aux puces ou le dîner dansant de la sainte Barbe.

## Le corps des sapeurs-pompiers :

L'effectif est constant, à 28 personnels opérationnels. Nous avons enregistré la suspension d'un membre de l'effectif, due à la vaccination obligatoire pour le personnel soignant et avons accueilli 3 nouveaux sapeurs-pompiers au sein du CPI :

- les sapeurs Bastien MABILON et Chloé STOCKY, tous deux en cours de formation
- le sergent Jonathan COELSCH, sapeur-pompier professionnel contractuel à Colmar

Le sapeur de 1<sup>ère</sup> classe Virgil MOREL a fait son retour au sein de l'effectif, après une suspension d'engagement pour ses études. Nous aurons le plaisir d'accueillir bientôt dans nos rangs, les JSP Nolan STEIB et Juliette DANNER.

Le nombre d'interventions ne baisse pas et devrait avoisiner la centaine, fin 2021. Les opérations de secours à personne sont en hausse. Les sapeurs-pompiers de Sundhoffen et d'Andolsheim continuent leur étroite collaboration et interviennent en complétant mutuellement leurs effectifs en journée ou en intervenant sur la commune voisine si l'effectif disponible est insuffisant.

Le centre de première intervention de Sainte Croix-en-Plaine sera départementalisé au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et équipé d'un véhicule de secours et d'assistance à victime (VSAV-ambulance). Six de nos sapeurs-pompiers intégreront l'effectif du centre qui dépendra désormais du Service d'Incendie et de Secours (SIS) du Haut-Rhin. Ils continueront d'assurer, en parallèle, leur engagement à Sundhoffen.

Les compétitions sportives ont pu reprendre et le cross départemental a eu lieu le 4 septembre à Ferrette. Nos athlètes, emmenés par Adrien LANG, responsable sportif, ont porté haut les couleurs de notre village mais ne sont pas parvenus à se qualifier pour le cross régional.

Nous avons pu, à nouveau, fêter notre sainte patronne, Sainte Barbe, le 4 décembre, avec nos collègues d'Andolsheim. Plusieurs sapeurs-pompiers ont été honorés.

- Le sergent honoraire Jacky BAUMANN a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent, pour 20 années de service.
- le sergent Nicolas MANN a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon bronze, pour 10 années de services.
- le sapeur de première classe Mégane WALTER a été promu au grade de caporal.
- le JSP Nolan STEIB est intégré dans l'effectif et a été élevé à la distinction de sapeur de première classe.

## La section des jeunes sapeurs-pompiers :

19 jeunes sapeurs-pompiers composent la section de Sundhoffen. Ils sont dirigés depuis le mois de septembre par le caporal Julien SCHICKLER, lui-même issu de cette structure. 5 JSP vont bientôt achever leur cursus de formation et seront opérationnels début 2022. Ils intégreront les centres de première intervention de Sundhoffen, Sainte Croix-en-Plaine et Horbourg-Wihr.



## L'amicale :

Henri SCHULLER, ancien sapeur-pompier bien connu dans la commune, nous a quittés le 3 juillet dernier. Henri était fortement attaché à sa famille, à son village et au corps des sapeurs-pompiers. Actif au sein du CPI de 1965 à 1990, il était titulaire de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent, pour 20 années de service. Nous garderons de lui un souvenir ému et reconnaissant.

L'amicale des sapeurs-pompiers a tenu son assemblée générale ordinaire en juillet dernier. Norbert FINCK, chef de corps depuis le printemps 2020, a quitté sa fonction de président, qu'il assurait depuis le mois d'avril 2015. Le comité a été largement renouvelé. Les nouveaux élus au comité sont : Mégane WALTER, Lionel SIGRIST et Julien SCHICKLER.

Théo FAHRNER est le nouveau président de l'amicale, secondé par Mégane WALTER au poste de vice-présidente, Philippe LANG au poste de trésorier et Valentin OBERLE au poste de secrétaire. L'année 2022 permettra, nous l'espérons, un retour à la normale en terme d'organisation d'activités et de manifestations. L'amicale vous donne rendez-vous le 9 janvier pour la crémation des sapins de Noël et le 9 juillet pour le bal des pompiers !

Le chef de corps et le président de l'amicale, au nom du corps et de l'ensemble des amicalistes, remercient la population pour son accueil lors de la vente des calendriers et souhaitent une belle et heureuse année 2022 à l'ensemble des Sundhoviennes et des Sundhoviens.



**2021** aurait dû être une année extraordinaire pour l'Espérance qui fêtait ses 100 années d'existence ! Une année de fêtes et de retrouvailles !

Mais comme 2020, l'année 2021 fut de nouveau difficile pour nos associations avec un grand confinement de novembre 2020 à juin 2021 ainsi que le couvre-feu et l'interdiction de nous réunir.

En juin, une lueur d'espoir arriva pour nos associations qui ont pu légèrement reprendre leurs activités... Ce fut notre cas avec la reprise des répétitions pour les musiciens qui le désiraient.

Depuis septembre 2021, la reprise de nos activités est enfin possible... Mais avec l'obligation de présenter le « pass sanitaire » ! Enfin le plaisir de se retrouver, de partager notre passion de la musique !

Nous espérons que la situation s'améliorera encore et permettra de nous retrouver lors de nos prochaines manifestations ! Jouer de la musique sans pouvoir partager ce moment avec un public reste très frustrant.

Mais 2 ans de confinement, sans manifestations pour les associations, il devient parfois difficile de remotiver les troupes et de recruter des nouveaux musiciens.

L'Espérance n'y échappe pas et recherche constamment des musiciens pour étoffer ses rangs mais elle recherche tout particulièrement des trompettistes et des percussionnistes. Nous faisons appel à vous et vos connaissances.

Pour conclure, merci surtout à vous ! Pour votre soutien, votre fidélité et vos encouragements !

Vous êtes notre motivation à reprendre nos activités au plus tôt et à nous investir toujours plus dans ce loisir riche en partage et en Harmonie !

L'Espérance vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour son concert le samedi **29 janvier 2022 à 20h30 à la salle des sports de Sundhoffen.**

Musicalement vôtre.

Les rendez-vous de l'Espérance en 2022 :

- Samedi 29 janvier : Concert annuel dans la salle des sports de Sundhoffen
- Vendredi 11 et Samedi 12 février : Théâtre en dialecte avec le TGW de Wettolsheim
- Samedi 09 avril : Concert Spirituel à l'Église de Sundhoffen
- Samedi 18 juin : Fête de la Musique

Vous jouez d'un instrument (bois, cuivres, percussions) ?

Vous avez envie de faire de la musique en harmonie et dans un groupe ?

Prendre du plaisir à jouer différents styles musicaux !  
Que vous soyez jeune élève ou musicien aguerri !

Les musiciens de l'Espérance se feront la joie de vous accueillir tous les vendredis soir de 20h00 à 22h00 dans leur salle de répétition.



# LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Les anciens combattants de Sundhoffen n'ont connu aucune activité cette année, les cérémonies officielles commémoratives mises à part.

Une réunion de Comité restreint s'est tenue le 22 septembre 2021 afin de prévoir l'année 2022, du fait de la perte de trois membres de Comité ainsi qu'un réviseur aux comptes.

Gilbert SAUER, décédé en avril 2020, était le trésorier de l'association durant de nombreuses années et, à ce titre, un des piliers, avec son adjoint Henri SCHULLER, lui aussi décédé en juillet 2021.

Nous déplorons également la perte de Gérard SCHWINDENHAMMER en juillet 2020, membre actif du bureau de l'association ainsi que de celle de réviseur au compte Xavier HABERER en août dernier.

Certains membres fidèles ont également disparu : Thierry WEGRICH en avril 2020 et Micheline JOHO plus récemment.

Nous leur rendons ici hommage et adressons nos plus affectueuses pensées à leurs proches.



## Programme des Anciens Combattants 2022 :

- **6 février :**  
Anniversaire de la Libération de Sundhoffen – dépôt de gerbe et repas choucroute
- **19 mars :**  
Cérémonie AFN
- **8 mai :**  
Cérémonie souvenir : Assemblée Générale suivie d'un repas
- **18 juin :**  
Cérémonie d'anniversaire de l'appel du Général de Gaulle
- **Fin juin :**  
Reconduction du voyage dans les Dolomites initialement prévu en juin 2020
- **13 juillet :**  
Fête Nationale – dépôt de gerbe au monument aux morts
- **7 septembre :**  
Sortie d'une journée (lieu à définir)
- **11 novembre :**  
Armistice 1918 – cérémonie suivie d'un banquet



## Pas de lâcher prise de la part du Covid, si ce n'est temporairement.

De plus, nos deux chapiteaux que nous avons installés au boulodrome en automne 2020 ont souffert et succombé par un amas de neige qui s'est abattu en quantité exceptionnelle début 2021.



Évolution de la Covid oblige, cette saison, seul un concours interne au nom de la « Journée de l'Amitié » s'est tenu, ceci le 15 août 2021.

Citons également l'entretien du boulodrome ainsi que le nettoyage au jet d'eau des façades du Foyer de l'Ill suivi de leur peinture, ceci au titre de notre participation à la Journée Citoyenne.



Il nous semble que nous pouvons nous dire aujourd'hui avec nostalgie : « où sont nos jeunes années des « Trente Glorieuses » où l'insouciance était de mise ? Le travail ne manquait pas et nous avons découvert le twist, Johnny et bien d'autres. »

Aujourd'hui, masques et restrictions sont de mises !

Rêvons d'un monde meilleur pour tous.

Souvenons-nous aussi de Maria FORNARA qui nous a quittés début 2021, emportée par la COVID à 84 ans. Maria assumait toujours consciencieusement ses postes de travail et était toujours prête à servir le Club dont elle était membre depuis 1995.





## OÙ EN EST L'ÉCHO DE L'ILL ?

En cette 2<sup>ème</sup> saison de la pandémie, les activités n'ayant pas retrouvé leur cours habituel, il est difficile de brosser un tableau ou de donner à nos concitoyens des nouvelles de notre association. Contrairement aux usages, la saison 2020/21 a débuté par l'A.G. qui aurait dû, normalement, clore la saison précédente, et après quelques répétitions seulement, le 2<sup>ème</sup> confinement a stoppé notre élan, et l'ECHO de L'ILL s'est tue!

Les directives ministérielles sont si drastiques que nous n'avons pas encore pu reprendre en ce début d'année scolaire, ainsi que nous avons coutume de le faire. La saison 2021/2022 n'a donc pas encore recommencé ses rencontres hebdomadaires. Pas de répétition, et par conséquent pas de concert, ni d'autre participation à la vie associative de notre commune. Dès que le recul de l'infection et l'allègement des mesures barrières nous permettront d'espérer en un avenir plus serein nous pourrons envisager de reprendre nos activités. Nous espérons cependant que nous n'aurons pas perdu l'un ou l'autre choriste en cours de route ! Rappelons que notre association est ouverte à tous, à ceux qui aiment bien chanter, aux femmes comme aux hommes, aux jeunes comme aux plus âgés. Tous les pupitres sont à pourvoir. Vous pouvez venir nous trouver, à n'importe quel moment de l'année, pour une prise de contact, sans engagement, **les lundis de 20h à 22h à la Maison des Associations.**

Peut-être savez-vous que chanter est bénéfique pour la santé. Pratiquer le chant permet d'évacuer les émotions qui nous sont néfastes et le stress, et de ce fait, améliore notre condition physique, d'autant plus, que chanter soulage le mal de dos et renforce nos capacités respiratoires, parce que cela nécessite une bonne position. Et le chant choral donne confiance en soi et remporte ainsi tous les suffrages ! C'est un sport à pratiquer sans modération !

Et voilà l'occasion de remercier nos membres bienfaiteurs ou membres d'honneur, qui non seulement nous soutiennent par leur cotisation, mais aussi par l'intérêt qu'ils nous ont témoigné, tout au long des années écoulées en assistant à nos concerts, en applaudissant, en nous faisant part de leur ressenti et de leurs impressions, et en cette année 2022 qui s'annonce, nous vous souhaitons de tout cœur que nous puissions tous reprendre une vie, disons, normale, à laquelle nous aspirons tous.

La présidente



# ASSOCIATION DES SECOURISTES ET DONNEURS DE SANG

## **Cette année a encore été marquée par de faibles activités de notre association.**

Les dons du sang ont pu continuer avec une nouvelle disposition dans la salle pour respecter la distanciation entre les donneurs. Nous n'avons pu préparer les collations comme à l'accoutumée pour éviter d'avoir trop de bénévoles sur place. L'établissement français du sang a fourni le repas. De cette façon, deux personnes de l'association suffisaient pour l'accueil des donneurs et le service en salle ainsi que la mise en place et le rangement de la salle.

Pour les secouristes, l'activité s'est aussi retrouvée diminuée. Il n'y a pas eu de postes de secours avant le mois de septembre.

Le ramassage des vêtements n'a pu se faire et est stoppé pour le moment.

Notre monitrice n'a pu donner de cours grand public faute d'autorisation de la direction nationale. On espère que les choses reviendront à la normale.

Nous avons eu par contre de nouvelles missions. Nous avons participé au transport vers le TGV à Mulhouse de personnes atteintes de covid pour libérer de la place aux hôpitaux de Colmar et Mulhouse. Une mission de conciergerie a aussi été instaurée pour apporter de l'aide alimentaire à des personnes défavorisée pendant le confinement. Nos bénévoles ont aussi participé à l'organisation des visites dans les Ehpad de Wintzenheim et de Notre Dame des Apôtres à Colmar. Nous avons aussi participé à la permanence dans un hôtel covid à Colmar.

Le président, Alain Luszezinski



### **Les dates des collectes en 2022 :**

- 7 mars
- 16 mai
- 29 août
- 19 décembre



# CLUB DE GYMNASTIQUE

Fin septembre 2020, le gouvernement a imposé la fermeture des salles de sport. Les cours en présentiel étant supprimés, Nadja s'est proposée durant cette période d'assurer la continuité des exercices de Pilates et de bien être en visio par le biais de Skype. Les membres étaient ravis d'avoir malgré cette longue pandémie pu continuer leur activité physique et retrouver l'animatrice.

C'est avec grand plaisir que notre saison sportive reprend le 7 septembre 2021. Suite à cette crise qui a écourté notre saison passée, nous ressentons un grand besoin de nous retrouver et de pratiquer notre activité avec toutes les précautions nécessaires en pleine conscience.

Les activités se déroulent dans des conditions de nature à permettre le respect d'une distanciation physique de deux

mètres. Raison pour laquelle les cours ne sont plus illimités. Exceptionnellement aussi, les cours de bien-être du jeudi matin ont lieu au Centre Socio Culturel.

Nos animatrices sont toujours à l'écoute, elles savent guider les gymnastes. Les pathologies des uns et des autres sont prises en compte. La gymnastique est avant tout une séance adaptée aux capacités de chacun, quelque soit sa forme et ses envies.

Le club propose 6 séances animées par trois animatrices.

C'est dans une ambiance conviviale et une musique entraînante, que vous travaillerez toutes les chaînes musculaires et vous éprouverez une sensation de bien-être à la fin des cours.



## AU DOJO DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

### PILATES

**Nadja** a le plaisir de vous faire travailler tout en douceur les muscles de l'ensemble de votre corps sans jamais forcer la nature.

- le mercredi matin de 8h45 à 9h45
- le jeudi soir de 18h00 à 19h00

Le Pilates est une méthode d'entraînement qui s'inspire du yoga, de la danse et de la gymnastique. Elle se pratique au sol, le travail est doux par les mouvements mais fort par l'intensité des exercices.

### AU CENTRE SOCIO CULTUREL

**Jeannine** propose le mardi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30, propose du fitness, de l'aérobic et de la musculation douce.

**Nadja** anime deux cours le jeudi matin avec des exercices d'équilibre, d'assouplissements, de renforcement musculaire et renforcement du dos.

### BIEN-ÊTRE et RELAXATION

- le jeudi de 9h00 à 10h00 et de 10h00 à 11h00

Cette méthode douce procure une sensation de détente, apprend à se relaxer, aide à évacuer les parasites au niveau

des articulations et des muscles. Le renforcement du dos et du centre (périnée, abdominaux, région lombaire) se fera tout en douceur.

**Vesna** encadre la séance du jeudi, de 19h00 à 20h00, pour une bonne condition physique, du renforcement musculaire, cuisses abdos fessiers.

- Sans limite d'âge, hommes et femmes sont les bienvenus.
- La cotisation annuelle pour la gym et le bien être est de 70 €.
- La cotisation annuelle pour le Pilates est de 180,00 €.

Au plaisir de vous rencontrer et de vous faire découvrir toutes nos activités, une séance découverte est proposée, sans forcément s'engager.

Alors, n'hésitez pas à rejoindre notre Club !!!

La Présidente

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

**Présidente** : Dominique WEGRICH ☎ 06 89 89 96 89  
**Vice-présidente** : Madeleine BAUER ☎ 03 89 71 43 92  
**Trésorière** : Christine SCENI ☎ 03 89 71 41 55  
**Secrétaire** : Fabienne SCHWARTZE ☎ 06 49 09 48 15

**Nous vous souhaitons une belle saison sportive 2021/2022.**



Pas de théâtre en dialecte en début d'année suite à la crise sanitaire.

Après une année d'absence, la question s'est posée : pouvons nous organiser notre marché aux puces, pass sanitaire ou pas ? Avec l'accord de la Mairie, l'amicale des pompiers et la société de musique, nous avons décidé d'organiser le marché aux puces. Le téléphone sonnait pour savoir si notre manifestation allait avoir lieu. Les voyants étaient au vert, nous nous sommes lancés.

Le soleil étant au rendez-vous, de nombreux visiteurs parcouraient les rues où les stands étaient installés. De belles transactions se sont faites tout au long de la journée avec une grande satisfaction des vendeurs comme des acheteurs.

Les buvettes, la kutsch avec ses allers et retours, 16,2km, avec le podomètre et la restauration, marchaient bien. Malheureusement en raison des restrictions sanitaires la société de musique n'a pas pu faire de tartes flambées. On ne pouvait mettre en place des tables et des bancs pour que les personnes puissent se restaurer étant assises (ce n'est que partie remise, l'année prochaine on retrouvera les bonnes tartes flambées).

Un grand merci à Laurence qui a su une nouvelle fois lors des inscriptions satisfaire les exposants pour leurs emplacements. Bravo Laurence.

Un merci également à tous les bénévoles, qui tout au long de cette journée étaient présents afin que notre marché aux puces soit une réussite.

Nous vous donnons rendez-vous le 11 septembre 2022 pour le prochain marché aux puces.





En ce 4<sup>ème</sup> trimestre de cette année 2021, année blanche, année mémorable et espérons-le, exceptionnelle, où la plupart des associations reprennent timidement leurs activités, nous avons recommencé à nous rencontrer, nous aussi, **le jeudi de 14h30 à 17h30 à la Maison des Associations**, selon le calendrier établi et dans la stricte observation des mesures barrière imposées. Nos membres y aspiraient depuis longtemps et ne comprenaient pas qu'on ne pût se réunir, étant donné qu'ils étaient les premiers à s'être soumis à l'obligation vaccinale, et qu'ils n'avaient aucune envie de déroger aux différentes obligations de distanciation et autres mesures de prévention car ils tiennent trop à rester en bonne santé.

Et on peut les comprendre. Ils ne connaissent plus le stress d'une vie trop remplie par les activités professionnelles et familiales. Et pour peu qu'ils ne sont plus autonomes en matière de déplacement, les journées peuvent leur paraître longues, surtout en cette saison moins clémente, bien qu'ils ne restent pas inactifs, loin s'en faut. Mais pour faire une partie de belote ou de rummikub, ou tenir une conversation, il faut être à plusieurs. Et même si à l'époque d'internet il est possible de jouer au scrabble, aux échecs ou au tarot, et aussi de gagner, à distance, il est plus agréable, plus convivial et plus spontané de le faire « en présentiel ». Thé, tisane, café, crémant, petits fours et gâteaux d'anniversaire sont, bien sûr, encore proscrits. Qu'à cela ne tienne, l'essentiel c'est de pouvoir se rencontrer en jouant.

Hélas, trois membres de notre association nous manqueront, lors de nos matinées de jeux comme de nos moments festifs. Gilbert Sauer, Henri Schuller et Xavier Haberer nous ont quittés, emportés par la maladie. Unaniment appréciés, enjoués et cordiaux, ils laissent un vide, non seulement dans les mémoires, également autour des tables de jeux.

Depuis la reprise quelques passionnés de jeux ont émis le vœu de se rencontrer plus souvent. Par conséquent, tous les jeudis non fériés il est dorénavant possible de venir taper le carton ou s'adonner à son jeu de société favori. Les nouveaux venus seront, bien sûr, les bienvenus !

La secrétaire

## 2021 un 1<sup>er</sup> semestre très perturbé par la Covid...

Le badminton jeunes n'a pas pu avoir lieu de février à mi-mai.

Ni bridge, ni atelier créatif adultes, ni Facile à Chanter, ni jeux de société pour enfants au 1<sup>er</sup> semestre.

Le Sport pour Tous a été suspendu en janvier et février : mais un grand bravo à nos séniors qui ont participé à toutes leurs séances en extérieur, et par tout temps, de mars à l'été !

Merci à leur coach Gaby.

Le bricolage enfants a pu fonctionner, l'éveil musical aussi mais en « distanciel » (ah ces nouveaux mots...) en diffusant des vidéos aux familles des enfants inscrits.

La couture a repris en juin.

La démonstration de taille d'arbres a eu lieu le 20 mars.



## Un été quasi normal avec :

Un accueil de loisirs de 4 semaines, organisé pour la première fois à la Maison des Associations dont les locaux ont été très appréciés.

Les traditionnelles multi-activités, encadrées par Jacky, ont eu beaucoup de succès et bien occupé les matinées des jeunes pendant 4 semaines.

Le badminton jeunes exceptionnellement prolongé jusqu'à mi-août, avec donc plus de séances qu'une année normale !

## Et la reprise à l'automne de la quasi-totalité de nos activités.

Avec une nouveauté « Et si on chantait ensemble ? » les mardis de 14h à 17h.

Nous souhaitons aussi reprendre des séances de sophrologie les mardis de 14h30 à 15h30 : à ce jour nous sommes en attente de quelques participants supplémentaires pour pouvoir démarrer.

**Nos activités sont nombreuses et variées, elles d'adressent à tous les âges.**

**N'hésitez pas à nous rejoindre !**

**Un très grand merci à notre secrétaire Christine Clauss pour toutes ses d'années de grande implication dans l'Association Familiale, et à Elise Aucouturier qui a repris à bras le corps le secrétariat et la gestion du personnel.**





### Équipe d'animation :

Ferhat AIT MEZIANE (animateur), Christelle BURKHARD (directrice), Josiane WOLF (animatrice), Sarah REVILLION (animatrice) et Mathilde BEGEL (animatrice). Absente sur la photo : Chloé MIZIULA, employée de restauration collective.



L'Apees est une association de parents d'élèves bénévoles qui gère le périscolaire et d'autres activités :

### Le périscolaire, un service essentiel pour les parents :

Pour la deuxième année, Christelle Burkhard, directrice du périscolaire encadre son équipe d'animateurs composée de Fehrat, Josiane, Sarah, Mathilde et de Chloé, employée de restauration collective (cf. photo). L'équipe s'occupe des enfants à la cantine et propose toutes sortes d'activités (jeux intérieurs et extérieurs, bricolage, aide aux devoirs) avant ou après l'école. Toutes ces animations seront articulées autour du nouveau projet pédagogique de l'année 2021-2022 sur la thématique d'un tour du monde. Les enfants vont ainsi suivre les pérégrinations de « Sun », guide touristique matérialisé sous forme de poupée marionnette qui leur fera découvrir les coutumes, la géographie, la faune et la flore des 5 continents.

L'équipe d'animation essaie de varier autant que possible les activités tout en respectant le protocole sanitaire en vigueur. Il n'est toujours pas envisageable pour le moment d'organiser de fêtes avant chaque période de vacances mais l'année passée, un beau spectacle de magie a tout de même pu être proposé aux enfants.

Un projet de décoration des 4 salles du périscolaire est également en cours : après avoir renommé ces salles (« salle océan », « salle forêt », « salle étoiles » et « salle des couleurs »), les enfants vont être amenés à les décorer.

À midi les enfants se régalent avec les menus proposés par la société « Pomme & Chou ».

### Organisation de manifestations et d'opérations :

Afin d'assurer l'équilibre financier de l'association ou tout simplement pour le plaisir de se retrouver, l'APEES organise tout au long de l'année des opérations de ventes (sapins, fromages, fleurs et plantes potagères) et organise la kermesse de l'école en collaboration avec les enseignantes.

**Rejoignez-nous !** L'association est toujours à la recherche de nouveaux membres afin de renforcer son équipe composée cette année de 9 bénévoles. Si vous avez des idées ou un peu de bonne volonté, n'hésitez pas à nous rencontrer !

Pour tout renseignement concernant le périscolaire et l'APEES, vous pouvez contacter Christelle Burkhard par téléphone au 03 89 72 89 43 ou par mail à l'adresse suivante : [apees68280@gmail.com](mailto:apees68280@gmail.com)

# ASSOCIATION DE PÊCHE ET DE PISCICULTURE

## L'étang les Muguets

Situé au coeur de la forêt du Kastenwald, ce cadre idyllique n'est pas un lieu exclusivement réservé aux pêcheurs. Nos amis non-pêcheurs sont les bienvenus à l'étang lors de nos manifestations ou lors de promenades.

Après une période d'inactivité de 15 mois suite à l'épidémie de Covid-19, l'étang a réouvert ses portes le 27 juin 2021 après la levée progressive des règles restrictives de confinement. Malgré une fermeture totale en 2020 et une ouverture plus tardive que les années précédentes, cette année l'APP a retrouvé ses membres et en a accueilli des nouveaux. Pour l'année 2021 l'APP compte 23 membres pêcheurs et a aleviné près de 600 kg de truites pour ses pêcheurs.



L'un de ses objectifs est de faire de ce cadre naturel, un lieu de rencontre familiale et multi-générationnelle. Nous vous y attendons pour passer un moment agréable et faire de belles prises.



L'APP a organisé 2 manifestations soirée Tartes Flambées qui ont eu un vif succès auprès des pêcheurs, mais aussi des non-pêcheurs venus passer une soirée conviviale.



### Informations saison 2021 :

Carte membre actif : 30,00 € au lieu de 60,00 € suite ouverture tardive (Covid-19)

Droit d'entrée nouveau membre : 20,00 €

Carte journalière : 10,00 €

### Manifestations prévues en 2022 :

- Assemblée Générale le samedi 12 mars 2022
- Ouverture de la saison pêche le dimanche 13 mars 2022
- La fête de l'étang le dimanche 1er mai 2022
- Une soirée Tartes Flambées et pêche semi nocturne le samedi 9 juillet 2022
- Une soirée Tartes Flambées et pêche semi nocturne le samedi 13 août 2022
- Son banquet de clôture le dimanche 2 octobre 2022

L'APP vous remercie de votre soutien tout au long de cette année et vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

Le Comité.

**LE TENNIS CLUB DE SUNDHOFFEN** fêtera en 2022 sa 40<sup>ème</sup> année. Il continue de proposer aux habitants de notre commune et aux compétiteurs venus d'autres horizons, de nombreuses activités et tournois de tous niveaux.

Il est dirigé par un comité dynamique de 9 bénévoles et les cours sont dispensés par 1 moniteur agréé, diplômé d'un brevet d'état, gage d'une grande qualité d'enseignement.

113 membres (+18/2020) évoluent sur nos deux terrains extérieurs en gazon synthétique sablé (GOTEC), en parfait état et éclairés. Ils sont disponibles pour tous les licenciés et membres. Les réservations peuvent s'effectuer en ligne, via le site ou l'application TEN'UP.

Les compétiteurs s'entraînent les vendredis soir et les samedis après-midi d'Octobre à Avril de chaque année, pour 110 €. Voici leur effectif actuel, qui ne demande qu'à grandir : 5 femmes 3<sup>ème</sup> série, 24 femmes 4<sup>ème</sup> série, 3 hommes 3<sup>ème</sup> série et 16 hommes 4<sup>ème</sup> série, qui composent :

- 3 équipes de vétérans pour les championnats des + de 35 ans (2 équipes femmes et une équipe hommes)
- 2 équipes séniors engagées en championnat d'hiver (1 équipe femmes et une équipe hommes). La salle du centre socio-culturel et sportif de notre commune est mise à notre disposition exclusive par la commune pour cette compétition.
- 4 équipes séniors engagées en championnat d'été (3 équipes femmes et 1 équipe hommes)
- 1 équipe femmes pour les raquettes FFT (compétition amateur en semaine)

Les enfants et les jeunes, quant à eux, bénéficient de 30 créneaux les mercredis et samedis matin pour apprendre à jouer, pour 110 € A l'École de tennis de septembre à juin et au mini-tennis pour les 5-7 ans sur l'année sportive d'une heure entre septembre et juin.

Les cours démarrent pour tous la semaine du 14 septembre, sauf les compétiteurs qui ne reprennent que le 15 octobre.

L'année dernière, à cause de la covid, notre club n'a pas pu accueillir comme traditionnellement une classe de CE2 dans le cadre des activités scolaires de l'Éducation Nationale, durant un trimestre entier. Ce sera à nouveau le cas en 2022.

Nos tarifs sont tout à fait abordables Adhésion au club + licence :

- Jeunes entre 8 et 14 ans **cotisation 27 € + licence 20 €**
- Jeunes entre 15 et 18 ans **cotisation 41 € + licence 20 €**
- Adultes **cotisation 68 € + licence 30 €**
- Couple adulte (conjoint+conjointe) **cotisation 110 € + licence 30€ x 2**
- Famille à partir de 3 adultes (**cotisation 55 € + licence 30 €**) x nombre d'adultes

Les inscriptions s'établissent en Juin et une séance de rattrapage est organisée le 04 septembre. Mais il est possible de nous rejoindre tout au long de l'année en contactant Serge LEMAIRE, Président, au **06 77 74 38 80** ou Brigitte TANGUY, Trésorière, au 06 22 30 38 59.

Des compétitions ont également été organisées durant l'année par nos deux juges arbitres officiels :

- 1 Tournoi jeunes 11 ans (galaxie) : le 19 Juin
  - 1 Tournoi jeunes 12 à 18 ans : du 8 au 21 août
  - 1 Tournoi dames : du 17 août au 04 septembre
  - 1 Tournoi interne des jeunes de l'école de tennis : 20 juin
- 1 journée école de tennis : le 03 juillet qui a permis d'organiser des animations le matin, un repas offert par le club aux parents et enfants et qui ont pu jouer ensemble l'après-midi sous forme de jeux (photo ci-contre).

Hors Covid, l'année sportive est généralement agrémentée de différentes sorties ou activités ludiques, telles que 1 soirée jeux de sociétés, 1 sortie vélo, 1 soirée bowling, divers diners restaurants, etc... Et le nettoyage annuel des courts s'est déroulé le 27 mars 2021.

Notre Assemblée générale est programmée cette année le 8 octobre à 19h30 dans la salle 1 (rdc) de la maison des associations.

**N'hésitez pas à consulter notre site [www.tennis-sundhoffen.fr](http://www.tennis-sundhoffen.fr) pour plus de renseignements ou notre page facebook : tc Sundhoffen**



Cette année encore la COVID a bousculé nos habitudes, quelques cours ont pu avoir lieu, mais aucune rencontre, ni compétition.

La saison 2021/2022 redémarre, 88 licenciés depuis septembre. Nous avons 4 cours mixtes, les mercredis après-midi et samedis matin pour les 4 à 12 ans. Les enfants étaient ravis de se retrouver après tous ces mois d'arrêt. Les cours sont dispensés par Eric Fertala, Fabien Galli et Maxime Kury.

Cours 2021-2022 (hors vacances scolaires) :

- Mercredi :
  - 17h00 à 18h00 : enfants nés en 2016 et 2017
  - 18h00 à 19h30 : enfants nés en 2009 à 2013
  - 19h30 à 20h30 : TAISO pour adultes et adolescents
- Samedi :
  - 9h00 à 10h30 : enfants nés en 2014 et 2015
  - 10h30 à 12h00 : enfants nés en 2009 à 2013



## NOUVEAUTE !

Après le cours de Taiso pour adultes et adolescents, lancé en septembre 2020, une autre nouveauté pour la saison 2021/2022 : les séances "BABY", à destination des enfants de 2 et 3 ans, animées par Camille Schwander. Les enfants évoluent sur un parcours avec leurs parents, des petits regroupements sont également organisés autour de comptines et jeux de doigts. Cela permet de développer leur motricité (grimper, sauter, se suspendre, ramper, courir...), mais également leur socialisation. Ces cours ont eu beaucoup de succès dès leur mise en place, 24 petits sont actuellement inscrits :

- Mardi 16h30 à 17h15 et de 17h15 à 18h (avec présence d'un parent).

Le club a toujours un créneau en salle de musculation, le vendredi de 20h00 à 21h30. Cette activité ne doit pas se pratiquer seul !

Outre les cours et les compétitions, le club espère reconduire ses animations : fête des Manalas en décembre, une sortie familiale au printemps et la fête de fin d'année en juin. Ces rencontres sont l'occasion de faire connaissance et de discuter entre parents, enseignants et membres du comité dans une ambiance détendue.

Nous vous invitons à suivre les actualités sur la page facebook "arts martiaux sundhoffen".

Renseignements :

- WISS Sébastien, Président : 06 12 69 23 26
- SCHWANDER Camille : 06 72 46 57 32

e-mail : seb.wiss@gmail.com

e-mail : kmischwander@hotmail.com



## Une parenthèse enchantée !

Le titre donné à ce texte pourrait paraître incongru aux yeux des lecteurs et en décalage avec l'interminable crise sanitaire qui a plané sur la saison. Vous verrez qu'il est tout à fait justifié...

La saison 2020-2021 a tourné court. Dès le 28 octobre 2020, le Président Macron annonçait à la télévision le début du deuxième confinement dès le surlendemain. Pendant huit mois, aucune rencontre ne s'est disputée en Alsace, -excepté à huis clos- celles comptant pour la Coupe de France. Certes, beaucoup de clubs avaient organisé, au printemps, des séances d'entraînement, souvent le dimanche matin, afin de maintenir une cohésion menacée et un moral vacillant des troupes. L'ASS l'a fait également.

Les jeunes n'ont pas été oubliés et leur brève saison a été ponctuée par un rassemblement des joueurs, des éducateurs et des parents. Tous se sont retrouvés le 3 juillet afin de "disputer" de courtes rencontres pour les benjamins et d'opposer les U18 aux Vétérans qu'ils ont d'ailleurs "corrigés" ! Le tout en présence des maires d'Appenwihr et de Sundhoffen, Messieurs Sautivet et Schuller. A l'occasion de cette manifestation, Georges De Oliveira, Président de la Commission des Jeunes, a remis des diplômes aux dirigeants et aux jeunes présents au club depuis 10 ans. Il s'agit de Christian Ingold et de Laurent Metzger (dirigeants), d'Arthur Ackermann, Hugo Bronner, Clément Cardot, Antoine Claudin, Dorian Dumortier, Quentin Murrisch (dont le grand-père, Adolphe, a été Secrétaire de l'ASS pendant plus d'un demi-siècle !), Yannis Parrain, Romain Sautivet et Lilian Trichies (joueurs).

Revenons à cette fameuse parenthèse enchantée. Celle-ci a été offerte aux supporters et au comité par l'équipe une de l'ASS en septembre et en octobre 2020. Nouvellement promue en Régional 1, la troupe de l'entraîneur Nino Gurnari a aligné 5 victoires sur 5 rencontres disputées, dont 3 à l'extérieur. A l'ASS, qui aurait aimé fêter ses 70 ans, on n'a pas trouvé trace d'un tel exploit dans le passé ! La presse titrait successivement : " Sundhoffen, un chef d'œuvre face à Vandoeuvre " (victoire 4-1), L'ASS droit devant" (victoire 0-1 à Biesheim)," La passe de trois pour l'ASS " (victoire 3-1 face à Golbey), " Sundhoffen irrésistible " (victoire 0-1 à Epinal), " L'ASS reçue 5 sur 5 " (victoire 1-4 à Erstein).

Cet incroyable élan a donc été stoppé net fin octobre... L'entourage du club savait, après un confinement strict puis progressivement aménagé, qu'un tel exploit ne pourrait pas se reproduire. Et effectivement, à l'heure où ces lignes sont écrites, l'ASS qui pourtant aligne la même équipe, souffre...

Claude Ehrlacher, Secrétaire



## Un Club de Plongée à Sundhoffen !

Le 4 septembre 2019, quatre plongeurs confirmés avec une forte expérience issue des clubs de la région Colmarienne ont fondé leur club de plongée avec un but bien précis :

"la plongée d'exploration entre amis"

Le siège du club étant notre commune, le lien avec l'eau fut tout trouvé ce sera donc « LES PLONGEURS DE L'ILL ».

S'en suivirent des plongées dans nos gravières et notamment dans le site emblématique de tous les plongeurs du Grand Est, la gravière du Fort, située sur le banc communal de Holtzheim (67). Ce site offre toutes les qualités de visibilité mais aussi d'entraînement à tous les clubs du secteur mais également à d'autres départements voire des pays limitrophes...



Le club de plongée de Sundhoffen a tenu sa première assemblée générale le dimanche 31 octobre 2021. Bien que les restrictions sanitaires aient retardé la première assemblée générale, les membres du club ont toutefois pu effectuer de nombreuses plongées, notamment à la base nautique de Colmar qui nous a été rendue accessible grâce au soutien de la mairie de Sundhoffen et du responsable de la base nautique dans le cadre de Colmar-Agglomération. Merci à eux d'avoir rendu accessible le site à nos plongeurs !

Le point d'orgue de l'année 2021 a été un voyage de plongée en EGYPTE à HURGHADA en Mer Rouge, au courant du mois d'octobre.

Les plongeurs ont ainsi pu profiter d'une mer chaude et de très beaux sites sous-marins.

Si vous aussi êtes un plongeur confirmé, avez envie de pratiquer la plongée dans un cadre convivial et dynamique, n'hésitez pas à contacter nos responsables.

Jacky BAUMANN - Président - 06 70 16 04 72

## Prendre un peu l'air du monde polaire !

En début d'année, nous avons vécu deux épisodes hivernaux plutôt inhabituels par les temps qui courent...

Du coup, en l'absence de tout voyage pendant cette année "blanche", l'envie de proposer aux lecteurs quelques photos du monde polaire s'est fait jour. L'association entre ces perturbations polaires en Alsace et l'évocation du monde du froid peut paraître un brin "paresseuse" et "téléphonée"...

En tout cas, voici 10 images que j'ai sélectionnées, prises lors de mes virées arctiques et australes.

Claude Ehrlacher

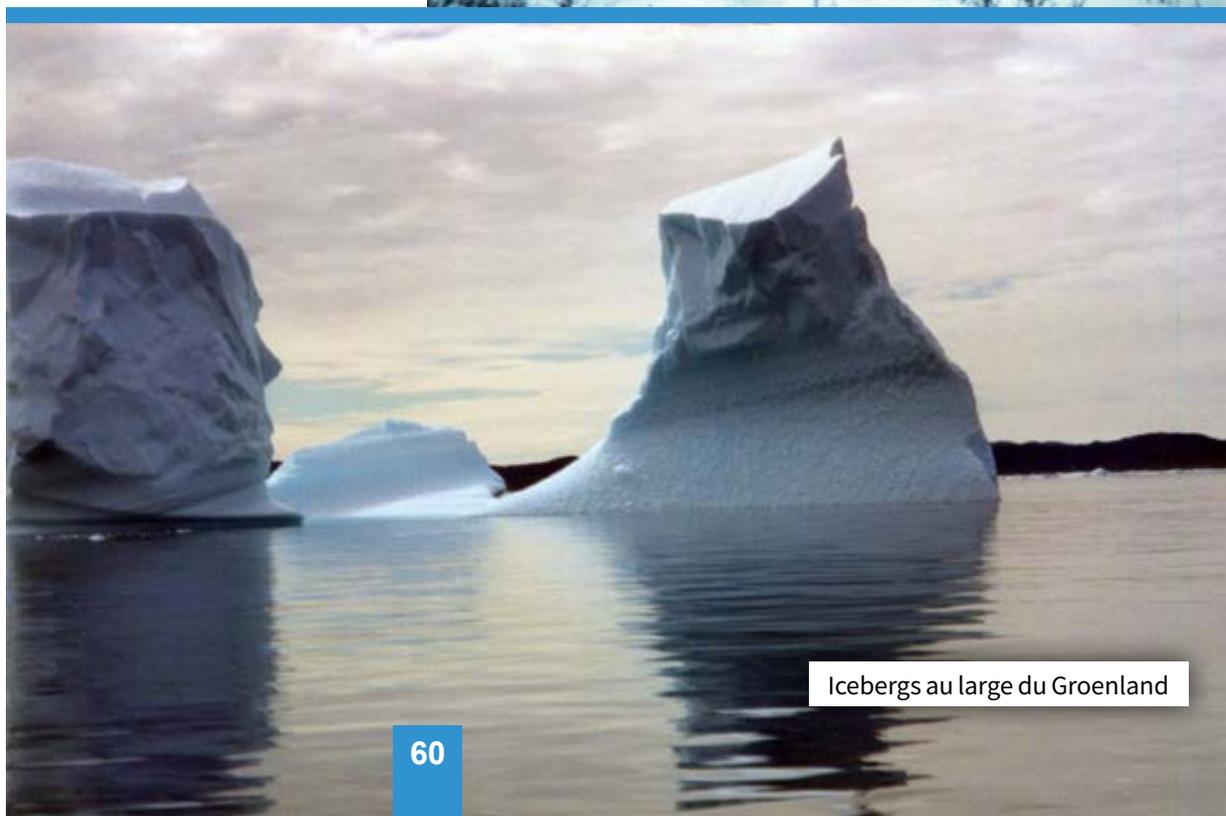


Un blanchon (bébé phoque) sur la banquise (Iles de la Madeleine, Canada)

Ours blanc dans le Nord du Canada, le Nunavut



Lutte entre deux armoires à glace au Canada, près de Churchill



Icebergs au large du Groenland



Scène de rue à Igaliko (Groenland)

Village typique du Groenland, celui de Kakortoq



Loutre de mer en Alaska

Boeuf musqué, appelé aussi ovibo, en Alaska



Une rookery, un rassemblement de manchots, dans le Sud de l'Argentine

Combat entre deux éléphants de mer, en Argentine, Penin-sula de Valdes





